

INCOHERENCE et ABSENCE d'INFORMATION sur le projet PLU CAMPUS 2 La BANNEVILLE



**Analyse d'articles du
journal MALOMAG
depuis juillet 2020**

31 mai 2025

**LECTURE
ANALYTIQUE du
Journal Municipal
de Saint Malo
(MALO MAG) depuis
Juillet 2020
(21 numéros
analysés)
Tant sur le sujet
PLU que sur la
politique
environnementale
de la Municipalité**



Malomag#39
il y a 2 mois



Malomag#38
il y a 5 mois



Malomag#37
il y a 8 mois



Malomag#36
il y a un an



Malomag#35
il y a un an



Malomag#34
il y a un an



Malomag#33
il y a 2 ans



**Reportage photos :
Biodiversité Ecole**
il y a 2 ans



Malomag#31
il y a 2 ans



Malomag#30
il y a 2 ans



Malomag#29
il y a 2 ans



Malomag#28
il y a 3 ans



Malomag#27
il y a 3 ans



Malomag#26
il y a 3 ans



Malomag#25
il y a 3 ans



Malomag#24
il y a 4 ans



Malomag#22
il y a 4 ans



MALOMAG#21
il y a 4 ans



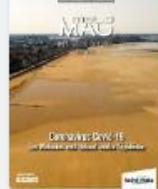
Malomag#20
il y a 4 ans



Malomag#19
il y a 5 ans



Malomag#18
il y a 5 ans



Malomag#17
il y a 5 ans



Malomag#16
il y a 5 ans

« Je dis ce que je vais faire mais je ne fais pas ce que je dis »
Mise en évidence de l'écart du discours institutionnel de la
Mairie et la réalité du terrain et de l'annonce au dernier
moment dans le PLU du secteur **Campus 2 La Banneville**

- 1. ANALYSE de la COMMUNICATION PLU MAIRIE de Saint Malo> le PLU Campus 2- La Banneville annoncé en conseil municipal le 9 décembre 2024**
- 2. ANALYSE de la POLITIQUE « ENVIRONNEMENT » de la MAIRIE de Saint MALO**
- 3. UNE INFORMATION INSUFFISANTE depuis le 9 décembre 2024**

1. ANALYSE de la COMMUNICATION PLU MAIRIE depuis le 28 juin 2020 (date d'élection G. LURTON via le journal de la municipalité MALO MAG (Calameo.fr) à partir Numéro #18



LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MALO



LE MAIRE
Gilles Lurton
Président de Saint-Malo Agglomération
Saint-Sauveur-Saint-Laurent

- Délégation générale
- Habitat et Rénovation Urbaine
- Politique de la ville et des quartiers
- Nautilisme et accès à la mer
- Anciens Combattants
- Relations Publiques et protocole



Jean Virgile Caron
1^{er} adjoint
La Motte-La Chaux

- Délégation générale
- Richesses Humaines
- Ressources Numériques
- Attractivité économique, Commerce et Philatélie de Tempérai
- Tourisme et Grands Evénements
- Port de plaisance



Florence Abadie
2^e adjointe
Carville

- Administration générale
- Police Municipale
- Sécurité, Prévention, Proximité et Hygiène
- Marchés et Commerces
- Cans de voyage



Nicolas Bellier
3^e adjoint
Parcé-La Gât

- Finances
- Evaluation des politiques publiques
- Fiscalité
- Travaux et Commande publique
- Délégation des campings



Céline Roche
4^e adjointe
La Gât

- Environnement
- Nature en ville et écologie
- Protection animale
- Espaces Verts
- Propreté urbaine et du littoral
- Communication
- Restauration collective et alimentation Bio



Abel Kiré
5^e adjoint
La Gaspardie

- Vie sportive et Développement du Sport Santé
- Vie étudiante
- Vie citoyenne
- Animation et Jeunesse



Isabelle Dupuy
6^e adjointe
Les Bassez

- Vie culturelle
- Relations extérieures, européennes et internationales
- Conservatoire de Musique et de Danse
- Archives municipales



Serge Bessèche
7^e adjoint
La Chapelle-Saint-Luc

- Urbanisme
- Accessibilité
- Règlement local de publicité



Sophie Firal-Luyriez
8^e adjointe
Le Clos-Notre-Dame

- Cohésion sociale
- Famille et Petite Enfance
- Santé et attention aux plus fragiles, aux personnes âgées et en situation de handicap



Guillaume Perrin
9^e adjoint
La Motte

- Vie urbaine
- Politique des quartiers
- Circulations douces
- Développement de la fibre optique et de la ressource en eau



Caroline Desquesnes
10^e adjointe
Bellevue

- Éducation
- Vie scolaire
- Relations avec les collèges, les lycées et les établissements privés



Christophe Barthele
11^e adjoint
Parcé

- Grands projets en liaison avec le Maine
- Aménagement et développement durable
- Patrimoine historique et Bâtiments communaux



Tiphaine Bostard
12^e adjointe
La Motte

- Vie associative et bénévolat en liaison avec le Maine
- Moyens logistiques
- Gestion des associations

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX et leur quartier de référence (Permanences des élus : saint-malo.fr et MaloMag)

 Claude Farcat-Jaffred <i>La Basse</i>	 Arnel De Lesquen <i>Saint-Sauveur</i>	 Anne-Laure Morsus <i>Château-Malo</i>	 Julien Lesez <i>Levet</i>	 Sophie Lando <i>La Fleule-Le Grand-Désir</i>	 Emmanuel Feige <i>Château-Malo</i>	 Anne-Rhif-Jeané <i>Saint-Sauveur</i>	 Florian Dupuis <i>Le Petit-Parcé</i>	 Anne-Katell Le Rault <i>Nottéville</i>	 Pascal Floax <i>Quatre-La-Picardie</i>	 Charles Richu <i>Notre-Maison</i>	 Arnaud Chevaller <i>Parcé</i>	 Sophie Darino-Saison <i>La Motte</i>	 Hubert Séné <i>Carville</i>	 Perrine Trand <i>La Déserte</i>
 Yann-Erwan Tarcas <i>Bellevue</i>	 Karine Choukha <i>La Gaspardie</i>	 Frédéric Lambert <i>Carville</i>	 Marie-Bernadette Douker <i>Bellevue</i>	 Jean-Luc Favier <i>Parcé</i>	 Caroline Therault <i>Le Clos-Notre-Dame</i>	 Jacques Hardin <i>Bellevue</i>	 Catherine Krauss <i>Notteville</i>	 Arthur Buzard <i>La Motte</i>	 Anne-La Cagne	 Victor Richard	 Sophie Escoubert	 Johann Lecomte	 Romain Sagot	 Edouard Vauzy

Direction - Saint-Malo au cœur des nouvelles

Édito

Chères Malouines, Chers Malouins,

« Soyons prudents pour nous et les autres » demeure le mot d'ordre de ce début décembre et, même si les données sanitaires des derniers jours semblent s'améliorer, rien n'est encore gagné. Il est de notre responsabilité collective de veiller scrupuleusement au respect des mesures barrières. Ainsi, nous aidons les professionnels de santé dans leur combat au quotidien pour continuer de bien nous soigner.

Pour autant, j'ai souhaité, avec toute l'équipe municipale, que notre ville propose une ambiance de fêtes pour vous inciter à privilégier, pour vos achats de Noël, nos commerçants qui ont beaucoup souffert des conséquences économiques de la crise sanitaire. Dans tous nos quartiers, nous avons mis en place des illuminations, des animations itinérantes dont vous trouverez le programme dans ce magazine. Nous veillerons à ce que les plus fragiles de nos concitoyens, et particulièrement les personnes âgées, profitent aussi de petits gestes qui font chaud au cœur.

Mais, malgré cette situation exceptionnelle, nous ne devons pas oublier nos engagements sur le plus long terme. Vous le savez, l'environnement et votre cadre de vie sont l'objet de toute notre attention. Nous présentons cinq mois seulement après notre élection, le détail de notre projet "un habitant, un arbre" qui doit voir la plantation de 47 000 arbres au cours du mandat. Il s'agit non seulement d'améliorer notre vie quotidienne mais aussi de participer de manière active à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce projet sera l'élément fort de notre politique environnementale faite par ailleurs de multiples actions, peut-être moins visibles, mais toutes aussi importantes.

Permettez-moi, au nom de tous les élus malouins, et tout spécialement en cette période difficile, de vous souhaiter d'aussi bonnes et heureuses fêtes de fin d'année que possible.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #20 Déc2020, Janv2021 « Une Politique Environnementale pour un territoire harmonieux où il fait bon vivre » ?

Dossier : Urbanisation, état et évolutions



Mercredi 25 novembre, le Maire, les élus et les techniciens rencontrent les riverains à Loredon.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Pour un territoire harmonieux où il fait bon vivre.

« Pour notre avenir, celui de nos enfants et petits-enfants, notre cadre de vie joue un rôle essentiel. Il nécessite une vision partagée responsable et engageante. L'aménagement urbain en est un élément clé et notre volonté est bien de privilégier la qualité à la quantité. Notre objectif est de s'orienter vers un environnement urbain harmonieux, durable et respectueux de la spécificité de chaque quartier » écrivions-nous dans notre journal de campagne.



© MaloMag

Depuis l'été, avec Serge Besseiche, adjoint à l'urbanisme, Christophe Bastide, adjoint chargé des Grands Projets, du Patrimoine et du Développement Durable, nous travaillons à construire les fondations de cette nouvelle politique de la ville. Notre volonté est de mettre en place, tout au long de ce mandat, un urbanisme raisonnable et raisonné conforme aux engagements de notre campagne.

Il nous faut prendre en compte le rejet d'une "bétonisation" perçue comme excessive par les Malouins mise en avant lors de notre grande consultation de l'automne dernier ; et, parallèlement, la possibilité d'offrir aux familles qui veulent s'installer à Saint-Malo de pouvoir le faire à des prix compatibles avec leurs budgets.

« C'EST UN EXERCICE COMPLEXE MAIS C'EST NOTRE OBJECTIF »

Une charte signée avec les promoteurs en début d'année prochaine, nous permettra de mieux cadrer en amont chaque projet et de préciser nos attentes liées à l'environnement de chaque quartier.

Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour limiter le prix du foncier et en conséquence, les prix de commercialisation de certains programmes immobiliers. Nous voulons qu'un couple avec deux enfants et des revenus moyens puisse se loger confortablement sur Saint-Malo. Nous développerons l'Organisme Foncier Solidaire initié par nos prédécesseurs.

Mais, notre chantier prioritaire, qui devrait être abouti pour la fin d'année 2021, est la révision du plan local d'urbanisme (PLU) qui sera le cadre de notre politique de la ville.

L'aménagement urbain ne se limite pas à l'immobilier. C'est aussi les circulations douces, les transports en commun, les espaces verts et la limitation de l'extension urbaine. C'est, enfin, une politique de collaboration intelligente avec le reste de l'agglomération, sans ingérence, mais dans l'objectif d'aménager un territoire harmonieux où il fait bon vivre.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo,
Président de Saint-Malo Agglomération

VERS UNE NOUVELLE MAÎTRISE

Serge Besseiche, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et Christophe Bastide, adjoint au Maire chargé des Grands Projets, du Patrimoine et du Développement Durable, rappellent les contraintes, les priorités et les outils que la nouvelle municipalité souhaite actionner pour que l'urbanisation de la ville soit la plus durable et la plus harmonieuse possible.



Serge Besseiche

Q. L'URBANISATION A ETÉ AU CŒUR DE LA CAMPAGNE : QUE COMPTEZ-VOUS CHANGER EN RÉALITÉ ?

Serge Besseiche : Nous voulons redevenir l'acteur principal de notre urbanisation. C'est à nous, élus, de dire ce que nous voulons pour la ville, dans le respect des règles et des engagements pris, et en changeant de méthode : écouter, travailler puis décider... Pour cela il est nécessaire de définir clairement nos objectifs. Nos priorités sont la prise en compte des périmètres de protection des abords, des maisons et jardins remarquables, la préservation des zones pavillonnaires, la limitation des extensions sur les zones agricoles... Nous voulons aussi une densification maîtrisée sur des zones identifiées (par exemple le long d'axes urbains structurants), une adaptation de la typologie des logements, pour un meilleur accueil des familles dans toute leur diversité (jeunes, mono-parentales...) Nous devons prendre en compte les besoins en espaces extérieurs, en luminosité... et intégrer le développement durable dans tous nos projets, avec des bâtiments plus économes, en anticipant de nouvelles réglementations...

Christophe Bastide : Nous devons limiter l'accroissement urbain. Nous considérons la croissance démographique au niveau de l'agglomération et pas seulement à l'échelle de la ville. Nous souhaitons un développement harmonieux de Saint-Malo. L'évolution de notre ville ne doit pas se faire au détriment de notre patrimoine historique et naturel. D'ores et déjà, nous avons pris la décision de ne pas urbaniser davantage le secteur de la Briantais pour préserver toute la qualité environnementale de ce site.



Christophe Bastide

Q. COMMENT FAIRE POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE SIGNÉS AVANT VOUS ET LES CHANTIERS QUI S'ENSUIVENT ?

SB : Nous sommes dans un état de droit, lorsque les permis de construire sont signés et purgés de tout recours, les projets vont jusqu'à leur terme. Pour les nouvelles demandes de permis de construire, il nous appartient de travailler le plus en amont possible avec les promoteurs et en concertation avec les riverains, pour influer sur les choix à opérer. L'objectif est que chacun ait la parole et que la ville décide.

Q. QUELS OUTILS UTILISEREZ-VOUS POUR PRENDRE LA MAÎTRISE DE L'URBANISME ?

SB : Le Foncier Coopératif Malouin (FCM) est un outil créé pour



© Ville de Saint-Malo - Antoine Pélissier

POURQUOI LES PROJETS, PRÉVUS À TRAVERS TOUS LES QUARTIERS, VONT DEVOIR ÊTRE MENÉS À LEUR TERME...

Les explications de Philippe Bilet, Professeur agrégé de droit public (U. Lyon 3), Directeur de l'Institut de droit de l'urbanisme de Lyon (CNRS - UMR 5600 - EVS-IDE) sur saint-malo.fr/Actualités



faciliter l'accès à la propriété pour tous en proposant une offre de logements abordables et durables aux acquéreurs à ressources moyennes et modestes sur un marché de l'immobilier tendu. Le FCM repose sur deux piliers, le partage financier sur le long terme et le Bail Réel et Solidaire. (Voir ci-après les résidences "Rozel" à Rothéneuf et "Les Préaux" aux Cottages).

CB : Nous fixerons un nouveau cap. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de révision. Il devrait être finalisé à l'horizon 2022. Il intégrera les nouvelles orientations demandées par les Malouins. Nous privilégierons la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) dans des secteurs bien identifiés, afin d'obtenir une évolution urbaine de qualité.

SB : Nous travaillons par ailleurs à la création d'une charte destinée aux acteurs de la construction, afin de mieux qualifier notre urbanisation. Elle est en cours de finalisation et devrait être opérationnelle en début d'année.

Dossier : Urbanisation, état et évolutions

PLU, Charte de la construction durable, ZAC et OFS

LES OUTILS D'UNE URBANISATION HARMONIEUSE



© Stéphane Vallier

LA CHARTE DE LA CONSTRUCTION

La Charte se veut un document qui fixe les contours d'une relation plus pertinente entre Ville et acteurs de la construction, dans cette période de transition qu'est la révision du PLU et qui est déjà marquée par les nouvelles orientations de la municipalité. Cette Charte se fera, évidemment, en concertation avec les architectes, les promoteurs, les bailleurs sociaux, etc., dans une logique collaborative et participative. Elle permettra à la Ville de faire valoir ses objectifs et ses exigences en faveur d'une ville durable. Ainsi, les thèmes qui seront abordés dans la charte pourront être les suivants : la nature en ville, les mobilités douces, la qualité des aménagements extérieurs et intérieurs des logements, la mixité, l'intégration de la population et des riverains en amont des projets, etc. Cette charte permettra également de définir les modalités de dialogue entre les porteurs de projets et la ville en faveur de logements familiaux, abordables et durables.

LA RÉVISION DU PLU-PLAN LOCAL D'URBANISME

Elle a été décidée en 2015 et, en mai 2019, son document d'orientations, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD) est arrivé en débat au conseil municipal. Les nouveaux élus entendent revisiter ce PADD à la lumière des nouvelles aspirations et propositions sorties des urnes. Une fois le PADD revu, il s'agira de produire les documents réglementaires qui s'imposeront à toute nouvelle construction sur le territoire (règlement du PLU et plans de zonage de la commune). L'objectif est d'entamer le PLU fin 2021 en Conseil Municipal, après avoir concerté la population. Confor-

mément au code de l'urbanisme, ce projet de PLU sera ensuite soumis à l'avis des personnes publiques compétentes (comme les services de l'État, la Région, le Département, les chambres consulaires, etc.). La commune devra ensuite engager une enquête publique afin que la population puisse s'exprimer sur le futur PLU. Le PLU révisé devrait donc entrer en vigueur au 3^e trimestre 2022.

LA ZAC, OU ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

C'est un outil complémentaire au PLU, généralement utilisé pour des opérations d'une certaine envergure ou pour des secteurs à fort enjeu. Il s'agit d'un outil d'aménagement qui permet la réalisation d'une opération d'urbanisme publique. La Ville définit ainsi des zones pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. Cette outil d'aménagement concerté, précis et portant sur un secteur limité, permet à la ville de maîtriser finement les aménagements et les constructions qui seront réalisées. L'éco-quartier de Lorette relève de cette procédure.

Casernes de Lorette : le chantier va commencer

Lorette s'approprie à nouveau le terrain de l'ancien casernes sur l'actuel éco-quartier va ouvrir l'ancienne caserne sur l'actuel éco-quartier, tout en préservant son ambiance de village. Le nouveau quartier va prendre vie entre les murs de l'ancienne caserne, et il bénéficiera également à ses riverains auprès desquels les élus se sont engagés à mener une concertation sur



© Le futur éco-quartier de Lorette fera l'objet d'une large concertation avec les riverains

l'aménagement à venir de leurs rues. La tenue d'ateliers devait leur être annoncée en novembre, la crise sanitaire a rebattu les cartes. « La concertation aura bien lieu, rassure Serge Besseiche, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, dès que les conditions le permettront et sous une forme ou une autre. » Les déconstructions programmées dans l'enceinte de la caserne vont commencer afin de ne pas impacter le projet d'éco-quartier, sans incidence sur l'aménagement des rues soumis à la concertation. « Les riverains auront leur mot à dire, comme promis, poursuit l'élus. Un comité de suivi regroupant représentants des riverains, de comités de quartier, d'associations, élus et techniciens va également voir le jour. » Une exposition sur le futur éco-quartier, des visites du site et une conférence sont prévues en 2021, pour présenter le projet. Beaucoup de Malouins franchiront pour la première fois le portail de l'ancienne caserne, et pourront découvrir les presque 7 hectares de ce lieu hors du commun.

* 12 bâtiments emblématiques seront conservés, dont le Mers.

L'ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE - OFS

Dans une logique similaire, s'inscrit le recours à l'OFS. À Saint-Malo, le Foncier Coopératif Malouin (OFS local), a pour objet social d'acheter et de gérer des terrains pour y construire ou réhabiliter des logements ou des locaux professionnels accessibles à prix abordables. L'avantage de l'OFS est de dissocier la propriété du terrain et la propriété des murs. En effet, le foncier reste propriété de l'OFS dans la durée et l'acquéreur du logement paie une redevance modique (de l'ordre de 1€/M2/mois) pour le terrain. L'acheteur n'est donc pas propriétaire du terrain, mais seulement du bât. Ce système permet de réduire considérablement le prix du logement puisque l'habitant ne supporte pas le coût du foncier. Ce

dispositif permet aussi de garantir que les logements seront occupés à titre de résidences principales, l'acquisition des logements est soumise à conditions de ressources et les habitants bénéficient d'un taux de TVA réduit. En cas de revente d'un logement, un système de modulation des prix permet de limiter la spéculation. Pour le particulier, c'est la certitude d'une propriété à moindre prix, et pour la Ville, c'est un outil pour maîtriser son foncier tout en limitant la flambée des prix de l'immobilier.

Renouvellement urbain sur le site des Cottages : Le projet "Les Préaux"

À proximité de la gare, un projet atypique de création de logements est en cours de réalisation sur le site de l'ancienne école publique des Cottages, fermée en 2015. Le terrain situé en cœur de ville,



© Le projet "Les Préaux"



© Kevédes - Agence Mojeum - Engageur - Pense3

représentait une opportunité intéressante de dynamisation d'un quartier à dominante pavillonnaire, avec pour orientation principale l'accueil des familles. Le projet, en cours de construction, compte une quarantaine de logements de différents types : 11 maisons individuelles, 6 logements individuels locaux sociaux et 23 logements intermédiaires ou petits collectifs. Plus de 50% de ces logements seront de grande taille (T4-T5) pour répondre aux besoins d'accueil de familles en centre-ville.

Pour maîtriser les prix d'accession, une partie du projet est réalisée via le Foncier Coopératif Malouin (OFS). Afin d'assurer une bonne intégration des nouvelles constructions dans le quartier, le projet architectural réinterprète de façon contemporaine les lignes caractéristiques des tissus pavillonnaires existants, notamment une bande de maisons de ville accolées, construites dans les années 1920-1930, situées à proximité. La qualité des espaces publics est également une des composantes du projet, avec la création d'une placette centrale, végétalisée, sans aucune circulation automobile pour laisser place aux déplacements doux, favorisant un cadre de vie agréable et apaisé.

Construction d'un programme de logements abordables à Rothéneuf : le projet ROZVAL

Cette opération menée par le Foncier coopératif malouin (OFS) consiste en la réalisation d'un programme de 30 logements, sur l'emprise de l'ancienne école de Rothéneuf fermée depuis 1993. Les 30 logements, allant du T2 au T5, sont répartis sur 3 îlots qui s'articulent autour d'un jardin partagé comportant des espaces récréatifs et un local commun. Ce cœur d'îlot paysager sera perceptible

depuis la rue Jules Fovère et le boulevard de Rothéneuf. Chaque logement aura une ou des ouvertures sur cet espace vert qui sera 100% piéton.

Les logements sont conçus de façon à proposer aux habitants les caractéristiques de la maison individuelle : une entrée privative, des espaces extérieurs comme une terrasse, un balcon ou encore une loggia. ■

CARTOGRAPHIE COMPLÈTE DES PROJETS À DÉCOUVRIR SUR LE SITE DE LA VILLE :



http://panorama-immobilier.saint-malo.fr/saint-malo_carto/map.html



MALOMAG #20 Déc2020, Janv2021

Politique Environnementale « Urbanisation état et évolution » Le secteur Camus 2-La Banneville, pas cité

Édito

Ténacité et audace.

Elle entendue, c'est d'abord à notre "héros malouin", Louis Lurton, que je souhaite rendre hommage. Il a été pendant tout ce Vendée Globe, un skipper exceptionnel portant haut les couleurs de Saint-Malo. Il a aussi fait preuve de ténacité et d'audace. Deux mots qui nous animent aussi après un peu plus de six mois à la barre de notre ville.

TÉNACITÉ, c'est le mot commun à l'équipe d'adjoints et de conseillers qui, avec les employés municipaux, s'emploient jour après jour à surmonter la crise sanitaire et faire fonctionner tous les services de la ville.

Notre premier objectif reste de vous protéger de la pandémie. C'est en ce sens que nous avons pris toutes les mesures de sécurité et que nous avons mis en place, avec les autorités sanitaires, un centre de vaccination à la piscine du Naye. Faire en sorte aussi que la vie de tous les jours continue du mieux possible, cela demande aussi beaucoup de ténacité pour tout le monde et nous nous efforçons de vous y aider dans le respect des règles sanitaires.

Ténacité encore pour aider nos commerçants et restaurateurs à traverser ces mois de fermeture forcée en mettant en place des outils numériques adaptés à la situation.

AUDACE, telle est aussi notre volonté malgré ces circonstances sanitaires exceptionnelles qui pourraient décourager certains. Notre ambition d'appliquer le programme pour lequel vous nous avez élus reste totale et nous nous y employons chaque jour.

L'impact économique de la crise aggrave encore un peu plus les conséquences de la loi de finances pour les collectivités locales, ce qui réduit considérablement nos marges de manœuvre en termes de budget communautaire. Nous réaffirmons ne pas vouloir augmenter la fiscalité, pour autant, nous devons continuer d'investir car c'est essentiel pour l'économie locale. Le Musée d'histoire Maritime demeure un objectif prioritaire, élément moteur pour l'avenir de notre cité. Il ne se fera toutefois qu'à deux conditions : un appel d'offres fructueux et un financement de l'État conforme à son engagement initial. La restauration du château et du parc de La Briantais sera, elle, mise en chantier dès cette année.

Notre audacieux plan de reboisement qui prévoit de planter un arbre par habitant au cours du mandat a été lancé il y a quelques jours avec la distribution de 2 000 arbres à des Malouins heureux de participer à un projet collectif pour "mieux vivre ensemble".

Ténacité et audace, deux mots que nous conjuguons pour affronter notre défi de faire de Saint-Malo, une ville où il fait bon vivre ensemble.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

Édito

Avec ce numéro de juillet, vous trouverez le programme des manifestations de fête à Saint-Malo.

Malgré les contraintes sanitaires encore présentes, nos équipes vous ont préparé un programme d'animations riche et éclectique. Musiques, expositions, spectacles vivants, chacun devrait trouver les manifestations qui lui conviennent. Ce programme s'adresse bien entendu aux Malouines et aux Malouins mais aussi, à tous nos visiteurs, à qui je souhaite la bienvenue dans notre belle cité. Profitez bien de nos paysages, de nos plages et de l'ambiance si particulière de la Côte d'Émeraude.

Ces premiers jours de juillet sont aussi, pour mon équipe et moi-même, l'occasion de fêter le premier anniversaire de notre mandat. Depuis le 3 juillet, chacun de nous, animé par une envie profonde de servir sa ville, s'est mis au travail pour les Malouins. La première attente que nous avions identifiée était de retisser du lien entre les habitants et les élus. Nous avons d'ailleurs intitulé notre liste "Saint-Malo, notre lien". Chaque jour qui passe depuis un an y a été consacré et ce, malgré les conditions particulières, liées à la crise sanitaire. Écoute, concertation, dialogue sont pour nous essentiels pour travailler au mieux vivre ensemble. Aujourd'hui, nombreux sont les Malouins à nous en remercier.

Depuis l'automne, le développement durable a été au cœur de toutes nos actions. Plantations d'arbres en grand nombre pour réaliser notre objectif de planter un arbre par habitant au cours de ce mandat, mise en place des premiers éléments de notre plan vélo avec, à l'automne, la rénovation de la chaussée du porton, etc.

L'autre sujet prioritaire pour nos concitoyens est le retour à un urbanisme plus raisonné. Nous avons accéléré le chantier de rénovation du plan local d'urbanisme mais en attendant qu'il soit opérationnel, nous avons élaboré en concertation avec les comités de quartiers, les associations de défense du patrimoine et les professionnels de l'immobilier, une charte pour la construction et l'aménagement durables qui permet de mieux appréhender le développement des constructions dans notre ville.

La mise en valeur de notre patrimoine est également lancée, tout particulièrement à la Briantais. Après avoir interrogé les Malouins sur leurs attentes, nous dévoilerons les premières orientations à la rentrée de septembre. Et cela toujours conformément à notre méthode : anticiper, concerter, décider et agir.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous un très bon été à Saint-Malo, en famille ou entre amis. Restons solidaires et poursuivons nos efforts dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #21 Fév Mars 2021 #23 Juillet-Sept 2021 DEUX EDITOS M. LURTON et #24 Oct Nov 2021 PLU 2024 et Charte pour la construction et l'aménagement durable mais toujours rien pour Campus 2 La Banneville

Étude patrimoniale

QUEL IMPACT SUR LE PLU ?

Trois années auront été nécessaires pour finaliser cette vaste démarche, en phase participative jusqu'à la fin 2021 : le recensement du patrimoine malouin, bâti, naturel, paysager. À côté des Monuments Historiques, des Sites de Patrimoine Remarquable ou repérés dans le Plan Local d'Urbanisme, le PLU, de 2006, il y a tout ce patrimoine du coin de la rue qui fait aussi la qualité d'une ville et de la vie qu'elle offre. Exhaustive, diversifiée, l'étude rassemble et catégorise tout élément selon son intérêt. Une infinie rigueur et de nombreuses concertations ont donc été consacrées aux critères de sélection pour aboutir à une



échelle de 9 grades. C'est ce travail de titans que la Ville soumet aux associations de quartiers et de défense de l'environnement, en organisant des visites sur le terrain. Avis, ajouts, échanges viennent ainsi enrichir l'Atlas du Patrimoine. Avec ses cahiers de prescriptions adaptées à chaque cas, le document sera annexé au PLU et servira donc de guide des bonnes pratiques. ■

BRÈVE

Charte pour la construction et l'aménagement durables.

La charte voulue par la municipalité est un outil d'aide au dialogue et à la conception des projets. Elle a été présentée au grand public le 18 mai dernier par le Maire Gilles Lurton, et s'applique depuis cette date à tout nouveau projet. Elle a d'ores et déjà servi de support de discussions avec les opérateurs pour améliorer les projets en cours d'étude. En ce début octobre, 26 opérateurs immobiliers se sont engagés dans la démarche. "La charte n'a pas de caractère réglementaire : le PLU reste le cadre applicable lors de l'instruction des permis de construire. Elle est disponible sur le site de la ville

Ils ont acheté en BRS* à Rozval...

C'est par son entreprise, le groupe Besumancor, membre du Foncier coopératif malouin, que Marie Maudieu et son mari Guillaume ont été informés : le programme Rozval, de Kérédes (ex-Habitation familiale) proposait 30 logements en accession BRS. Dossier déposé parmi les premiers, le jeune couple, accompagné de leurs enfants, Paul, Victor et Adèle, a pu choisir entre les T5 de la résidence : 40 m² de pièce à vivre, une terrasse exposée sud, une qualité de construction et d'isolation dernières normes, la proximité (300 m !) avec le Nicet et la plage du Val... 110 m² pour 217 000 €. On comprend leur impatience à rentrer dans leur acquisition, au 1^{er} trimestre 2022.



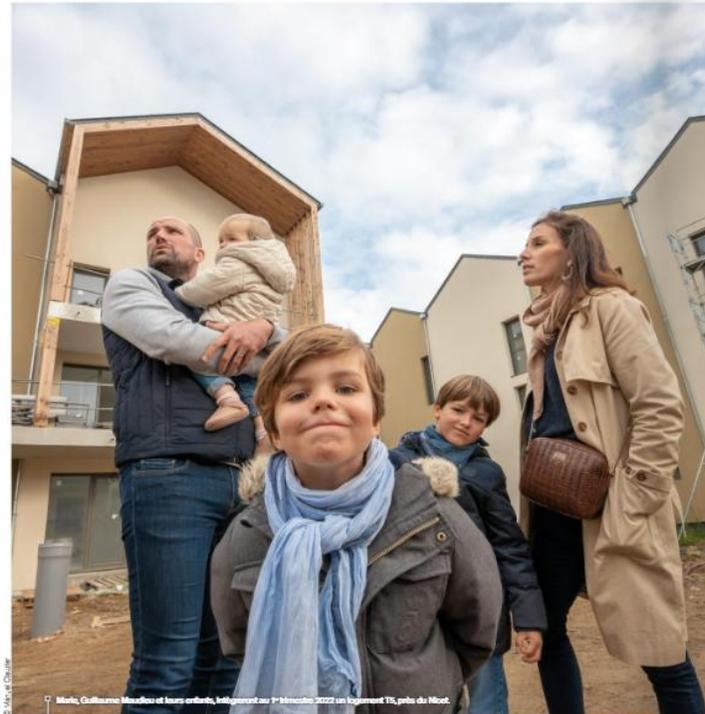
'Le BRS, comment ça marche...

C'est une solution pour la Ville, qui veut maîtriser son foncier. Elle vend un terrain à bâtir à un Organisme Foncier Solidaire, ici, le Foncier Coopératif Malouin. Cet organisme est propriétaire du terrain pendant 99 ans et fait construire par un bailleur social des logements de qualité à des prix attractifs, compte tenu que le montant du foncier ne vient pas impacter le prix du logement.

MALOMAG #25 Déc2021, Janv2022

M.Besseiche, Dossier Construction Urbanisme et Concertation/ Promotion du BRS

Dossier : CONSTRUCTION - URBANISME - CONCERTATION



Marie, Guillaume Maudieu et leurs enfants, informés par le Foncier 2022, un logement T5, près du Nicet.

CONSTRUIRE AUTREMENT POUR ACCUEILLIR DE NOUVEUX HABITANTS

"C'EST TOUTE UNE SÉRIE D'OUTILS VERS LESQUELS NOUS DEVONS ALLER POUR POUVOIR CONTINUER DE CONSTRUIRE TOUT EN RESPECTANT UN HABITAT AUQUEL LES MALOUIENS ET LES MALOUINES SONT ATTACHÉS. NOUS MAINTENONS LE CAP AFFICHÉ : UN URBANISME APAISÉ."

POURQUOI UN NOUVEAU DOSSIER SUR LA CONSTRUCTION À SAINT-MALO ?

Plus les jours passent, plus les contraintes législatives s'accumulent sur nos collectivités. Encore récemment a été votée la loi Climat et Résilience qui va, très prochainement, nous empêcher d'étendre notre urbanisation. L'équation devient compliquée à résoudre dans une ville comme la nôtre, bordée par la mer et par des terres agricoles qu'il nous faut préserver. Les seules solutions qu'il nous reste pour réussir notre objectif d'accueillir de nouveaux habitants est soit de reconquérir des espaces ou des friches, mais nous n'en disposons pas à Saint-Malo, soit de densifier à l'intérieur de la ville, ce qu'acceptent de moins en moins les habitants. Dès lors il va nous falloir faire preuve d'imagination, d'explication et de concertation. C'est l'objectif de la charte de la construction et de l'aménagement durable que nous avons élaborée en attendant le Plan Local d'Urbanisme.

CE PLAN LOCAL D'URBANISME, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Nous y travaillons au quotidien depuis le début de notre mandat. Mais c'est une procédure lourde administrativement et soumise à d'importantes contraintes réglementaires. L'objectif est qu'il puisse être adopté définitivement en 2023. Ce plan local d'urbanisme doit faire l'objet d'une large concertation avec la population. Il doit être l'occasion d'expliquer pourquoi nous avons cette obligation de construire et comment nous entendons respecter l'environnement dans lequel nous vivons.

ALORS COMMENT ?

En respectant par exemple le patrimoine existant. L'étude patrimoniale qui arrive à son terme nous offre un outil de qualité pour cela. Elle répertorie l'ensemble des lieux d'habitation caractéristiques de notre ville et qu'il nous faut préserver, un véritable travail de fouille. En répertoriant les espaces qui peuvent être requalifiés, ceux où nous pouvons construire dans le respect d'un habitat environnant. Peut-être aussi en imposant dans le PLU une limitation des hauteurs par quartiers. Mais, cela fait aussi généralement partie de la charte, nous ne faisons pas que construire, nous pensons aussi déplacements, circulations douces, équipements et services... tout ce qui permet aux habitants de bien vivre dans leurs quartiers. Et nous pensons évidemment environnement et préservation de la biodiversité : C'est ce qui nous a conduits à revoir totalement l'aménagement de la frange sud de Rozval en parlant de la volonté de respecter une biodiversité d'exception et ensuite de voir ce qui peut être construit.

AUJOURD'HUI LES JEUNES MÉNAGES PEINENT À SE LOGER À SAINT-MALO. COMMENT LES AIDER ?

C'est ce qui justifie en partie l'explication que nous avons de réaliser des logements : sinon nous savons que le prix du foncier qui est déjà très élevé continue d'augmenter. Nous nous devons d'offrir nous permettant de faciliter la construction de logements moins onéreux. L'Office Foncier Malouin en est un. Nos organismes de logements FLM viennent aussi de se doter d'Offices Fonciers Solidaires. Ils permettent la réalisation de logements en accession à la propriété à des coûts très inférieurs au prix du marché. Mais il nous faut aussi reconquérir un patrimoine de logements non utilisés ou réservés à des locations courtes durées. La situation dans laquelle nous nous trouvons à notre arrivée n'est plus tenable et nous avons dû prendre des mesures visant à limiter le nombre de ces logements.

Vous le voyez, c'est toute une série d'outils vers lesquels nous devons aller pour pouvoir continuer de construire tout en respectant un habitat auquel les Malouines et les Malouins sont attachés. Nous maintenons le cap affiché : un urbanisme apaisé.

Serge Besseiche, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme



Serge Besseiche

MALOMAG #25 Déc2021, Janv2022 Evoluer en contexte sensible et asseoir la concertation (toujours pas de concertation à Campus 2, La Banneville)

Dossier : CONSTRUCTION - URBANISME - CONCERTATION

ÉVOLUER EN CONTEXTE SENSIBLE

Activité excessivement encadrée, l'acte de construire doit respecter des lois, des règlements et des étapes très précises, notamment auprès de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.



Dossier : CONSTRUCTION - URBANISME - CONCERTATION

ASSEOIR LA CONCERTATION... OFFRIR DES SOLUTIONS... POUR ACCUEILLIR MIEUX

Avec les promoteurs, les bailleurs sociaux et autres opérateurs de la construction, comme avec les riverains d'un projet ou ensemble des Malouins, la Ville développe une démarche concertante. Avec les premiers a été élaborée et signée une Charte Construction et Aménagement Durables qui vise un urbanisme apaisé, précise les objectifs communs et systématisé les étapes d'un partenariat constructif.



QU'EN PENSE-T-ON À LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS BRETAGNE ?

Cette Charte change-t-elle quelque chose pour vous ?

Nicolas Verpeux : Son contenu est déjà notre quotidien. Mais son intérêt est de relever des pratiques et des usages à l'œuvre dans nos métiers. Nous avons toujours discuté avec les services de la Ville, nos relations ont toujours été bonnes, fréquentes, et nous allons dans le même sens. La vraie différence est dans la concertation avec les riverains que ce document organise.

Hugues Serand : Concertation, certes, et information d'abord. Désormais, on présente un projet, dès son élaboration, aux riverains contactés dans le périmètre du site défini par la Charte et on est plus communicants durant le chantier. La Charte conduit à plus de proximité entre opérateurs et riverains, ce qui n'est pas un mal pour notre image.

En revanche, cela ne vous prend-il pas davantage de temps ?
HS : Clairement oui, mais nos documents de présentation sont plus aboutis. Donc on communique mieux et on valorise nos objectifs communs.

Au départ, pourtant, la Charte vous a bien été imposée ?
HS : On y adhère, parce que la Charte, sans avoir d'aspect contraignant, doit nous aider à construire et à respecter des enjeux collectifs...

NM : Car nous partageons bien des objectifs : continuer à construire des logements pour accueillir de nouveaux Malouins dans les meilleures conditions de mixité sociale, de bâti vertueux et de respect du cadre de vie.

Côté Ville, l'objectif est de pouvoir ouvrir à chacun un vrai parcours d'habitat dans lequel choisir selon ses besoins. L'enjeu est ainsi de constituer un parc immobilier avec une typologie de logements plus en accord avec la sociologie des habitants. À quoi bon engager le marché de petits logements quand on vise l'accueil de familles naissantes ou déjà constituées ? Inversement, de grandes maisons de famille à l'ancienne doivent-elles toujours rester insuffisamment occupées ? En inscrivant des orientations fortes dans son PLU et sa Charte Construction et Aménagement Durables, la Ville peut influencer sur l'offre de logements et le profil des futurs habitants.

GILLES LURTON : "EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL"



« La Ville a toujours mené une politique volontariste en faveur du logement social qui se répartit sur tout le territoire, y compris dans l'agglomération. Cet objectif est d'ailleurs inscrit dans la Charte, imposant à chaque programme immobilier neuf un quota de logements sociaux, variable selon le site : de 10 % à 15-20 %.
« On ne fait pas un collectif sans logement social. La Loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) impose 25 %, nous en avons 30 % » En ce domaine également, la diversité des solutions est de mise. Outre l'accession libre, l'offre malouine dispose de tout un panel : localité, accession aidée, PSLA, BRGS... « Le BRGS pour Bail Réel Solidaire, est l'une des voies royales pour l'accession à la propriété des jeunes couples ou familles, donc pour l'accueil de futurs Malouins. »

Édito

Quels seront les gros chantiers en 2022 pour Saint-Malo ?



© Gilles Lurton

2022 sera l'année de la révision du Plan local d'urbanisme que nous souhaitons voir adopter lors du conseil municipal du 22 décembre.

Un réel défi tant ce document réglementaire nous engage pour les années à venir. Notre volonté est de parvenir à mieux réglementer la densification de la ville même si nous savons qu'elle s'impose à nous. Au mois de juin prochain, nous lancerons la phase de concertation quartier par quartier. Nous aurons à définir des secteurs de construction plus dense tout en respectant le bâti pavillonnaire auquel nous sommes attachés. L'étude patrimoniale nous y aidera.

Ce PLU prendra pleinement en compte le respect de notre environnement, la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

Malgré le PLU n'est pas seulement un outil de réglementation de la construction, il doit aussi définir comment nous voulons aménager notre ville dans les années à venir. Il sanctuarisera des secteurs de biodiversité comme la frange sud de Rothéneuf, l'aménagement de circuits verts à travers la ville (au Rocais, à La Briantais, sur le plateau des Anglais entre l'avenue Aniside Briand et le parking Paul Féval, sur le chemin du littoral...) et l'aménagement de pistes cyclables. De même nous poursuivons nos efforts de transformation de l'éclairage public avec des matériaux moins consommateurs d'énergie.

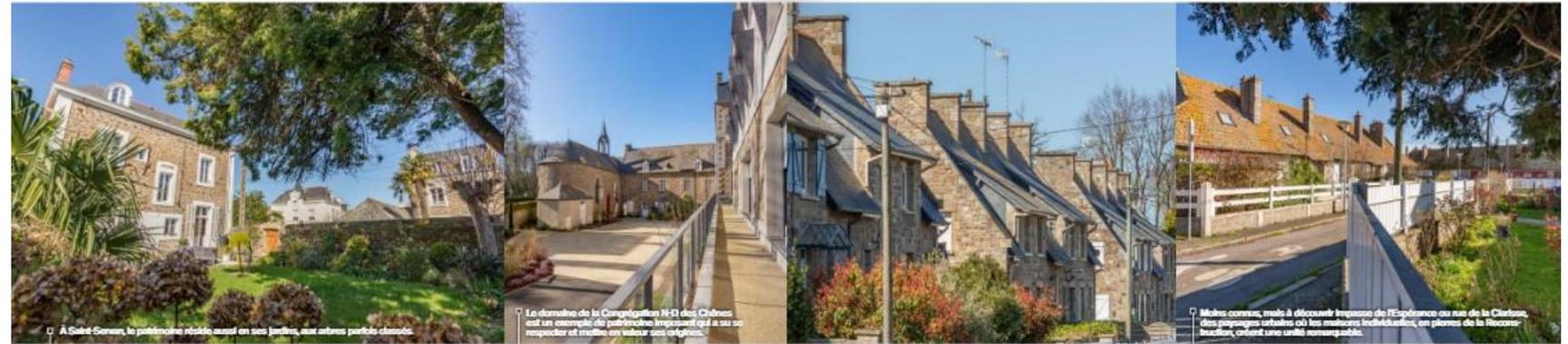
Nous les avons déjà évoqués à plusieurs reprises mais les deux chantiers phares de notre mandat entreront dans une phase active. Je veux parler du parc et du château de La Briantais et du musée maritime. Pour La Briantais, les travaux de couverture débuteront dès cette année et le ou les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt seront choisis. Côté musée, la priorité sera donnée à la construction des réserves et à l'actualisation du projet culturel scientifique. Nous visons un début des travaux pour le dernier semestre 2025 et une ouverture du musée en 2027.

Les équipements sportifs, l'amélioration du cadre de vie restent une priorité. 2022 sera l'année de la réalisation du skate-park offrant des pratiques multiples. Il sera situé avenue de Marville. C'est un travail collectif qui ne saurait se faire sans une équipe d'élus accompagnée des services municipaux et en concertation avec la population.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #26 Fév Mars 2022 EDITO M. LURTON PLU et MALOMAG#27 Avril-Juin 22 Un Patrimoine à découvrir, à habiter et à rêver

Dossier : Un Patrimoine à découvrir, à habiter et à rêver.



À Saint-Servan, le patrimoine pierreux, aussi en ses jardins, sur autres parties classées.

Le domaine de la Congrégation N-D des Chânes est un exemple de patrimoine important qui a su se respecter et mettre en valeur ses origines.

Moins connus, mais à découvrir l'espace de l'Espérance ou rue de la Charlot. Ces passages urbains où les maisons individuelles, en pierres de la Rose, tracent, créent une unité remarquable.

photos © Manuel Casson

BIEN PLUS QUE DES PIERRES...

À LA FOIS HISTOIRE ET CADRE DE VIE HABITÉ, DONC EN ÉVOLUTION, ADMIRÉ OU MÉCONNU, MAIS DIGNE D'INTÉRÊT, LE PATRIMOINE EST UN PRÉSENT ET UN PROJET. UNE DYNAMIQUE QUI TIENT COMPTE DE L'EXISTANT, BÂTIT DES PROJETS PHARES ET D'AUTRES PLUS HUMBLÉS.

L'ÉTUDE PATRIMONIALE RECENSE TOUT

De La Briantais, bien sûr, à l'oratoire Notre-Dame de Grâces, des remparts à l'impasse de l'Espérance, du square de Biscayenne à la chaussée du Petit-Bé, tout le territoire malouin a été répertorié et cartographié.

Ce travail considérable initié par la Ville a rassemblé, sur plusieurs années, une équipe d'historiens de l'art (Chroniques Conseils), d'architectes du patrimoine, urbanistes-géographes (bureau d'études ALIA) et de paysagistes (BE Mai Melacca). Les Malouins ont été associés à ce recensement, par l'intermédiaire d'associations ou de personnalités expertes, et les seront à nouveau (ateliers thématiques, enquête publique...). Cette somme présente ainsi le patrimoine bâti : bathyrique, urbain, maritime, rural, religieux, militaire, reconstruction, représentation, petit patrimoine ; mais aussi paysages : parcs, jardins, jardins en cœur d'îlot, domaines ruraux, espaces verts et publics, espaces récréatifs, aménagements paysagers, murs. En tout, 16 typologies et 3 qualifications possibles : exceptionnel, remarquable ou d'intérêt. S'ensuit un Guide des bonnes pratiques, avec fiches spécifiques. Comment entretenir sa façade ? Concevoir et positionner son extension ? Favoriser la biodiversité dans son jardin ? Et bien d'autres conseils, recommandations ou prescriptions, seront ainsi donnés selon la qualification du patrimoine. ■

PARLONS PEU, PARLONS TEXTES...

L'étude patrimoniale sera annexée au Plan Local d'Urbanisme. Le PLU, en cours de finalisation, devrait entrer en vigueur début 2023 et sa tonalité, fortement patrimoniale, devrait influencer la ville de demain.

Au-delà, il peut être envisagé de prolonger cette volonté par la création de SFR ou Sites Patrimoniaux Remarquables, protégeant des secteurs urbains entiers comme l'Intra-Muros, Saint-Servan, Rothéneuf/Paramé. Il ne s'agit pas d'arrêter l'aménagement de la ville, mais de l'encadrer afin de protéger notre patrimoine, nos paysages et d'envisager un développement urbain harmonieux. ■

LA BRIANTAIS... ET LES AUTRES !

Solidor, le Grand-Danjon, la Halle aux blés, la Maison du Pélicot... il n'y a pas que La Briantais ! Certes, c'est l'un des projets phares du mandat. Mais c'est aussi un exemple de la méthode malouine : « pour restaurer, trouver l'usage ». Une fois établi que La Briantais devait rester « la maison de famille des Malouins », donc propriété de la ville, sans clôture autour du château, que le rez-de-chaussée du Château et le parc resteraient accessibles au public, la démarche a consisté à prédéfinir des usages et à lancer un AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour trouver les porteurs de projets correspondants. Les candidatures retenues en février vont être discutées, négociées, retravaillées et le

lauréat sera choisi en septembre.

La Ville a restauré en 2021 une dépendance, rue de l'Achille, avant de la transformer en résidence d'artistes ; le bâtiment néo-normand recevra une offre de restauration légère, à partir du 1^{er} mai jusqu'à fin septembre.

Un mobilier de jardin identique à celui des Tuileries sera disposé devant le château en avril ; le chantier de restauration du clos et du couvert va démarrer, une aire de jeux devrait être accessible à tous à l'été 2023... ■

DES INVESTISSEMENTS À PLANIFIER

Le "Penser usage", à l'œuvre à La Briantais, l'est aussi dans les dossiers Halle aux blés, Maison du Pélicot, tour Quic-en-Groigne, Solidor (si l'Etat veut bien vendre)... S'y ajoutent des réflexions, des études, et des travaux à venir, sur le Château de la Duchesse-Anne, la Galerie, sur la Grand-Porte et ses tours-terrasses, sur les remparts, ses chantiers de rejointoiement et trois zones particulières à traiter (porte des Champs-Vauverts, plage du Môle, Hôtel de ville), sur le baptistère de la cathédrale, en bois et marbre, dont la livraison est prévue en juin...

D'où la nécessité d'un PFI, un plan pluriannuel d'investissement qui, comme son nom l'indique, permet de programmer et donc de lisser les dépenses, et parfois les recettes, sur plusieurs exercices budgétaires. ■

Édito

Après trois mois d'un été exceptionnel, nous débutons un automne qui, nous l'espérons, le sera tout autant avec la 12^e Route du Rhum – Destination Guadeloupe.



© Gérard Clozet

L'été qui s'achève, par son affluence touristique et ses records de température, confirme s'il le fallait encore, l'attractivité de notre ville et de notre région. Les services de la Ville, quel que soit leur domaine de compétence en matière d'animation, de propreté, de voirie ou de sécurité sur les plages et en ville..., n'ont pas ménagé leurs efforts pour que tous, estivants et habitants permanents, vous trouviez à Saint-Malo le meilleur accueil. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les défis que nous devons relever face aux changements climatiques doivent nous amener à repenser totalement notre politique dans les années à venir en amplifiant nos actions en faveur de l'environnement et de la transition écologique. La sobriété qui se poursuit doit nous conduire encore davantage à réfléchir aux économies de consommation d'eau et à la meilleure façon d'utiliser toutes les eaux de pluie.

Le 6 novembre prochain, 108 marins solitaires s'élanceront du large de Saint-Malo à destination de la Guadeloupe pour la reine des courses transatlantiques en solitaire. Les grandes figures de la voile se mêleront sur la ligne de départ aux amateurs, animés par la même passion de dépasser leurs limites et d'affronter, seuls sur leur bateau, les 3 600 milles qui les séparent de l'arrivée à Pointe-à-Pitre. Mais, outre l'exploit sportif, la Route du Rhum, c'est aussi une grande fête populaire qui réunit des centaines de milliers de visiteurs et les Malouins, grands et petits. À partir du mardi 25 octobre, un village de 70 000 mètres carrés accueillera les passionnés autour de nos bassins. Dans toute notre ville, de nombreuses animations vous seront proposées par les associations et les commerçants. Depuis de nombreux mois, les services de la Ville, les services de l'État, les associations et les très nombreux bénévoles préparent ce grand rendez-vous en collaboration avec OC Sport Pen Duick, société organisatrice de la course. Je souhaite que tout le monde se sente acteur de cette Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2022, Malouins, commerçants, entrepreneurs et habitants.

Nous sommes tous mobilisés pour que cet événement majeur soit une grande réussite. Saint-Malo et la Route du Rhum, c'est une histoire d'amour depuis 1978, grâce à la volonté de ses pères créateurs, Michel Helevenon, Citoyen d'honneur de la Ville de Saint-Malo et Louis Choppez, ancien Maire de Saint-Malo.

Gilles Lurton
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #29 Oct Nov 2022

EDITO M. LURTON , des actions en faveur de

l'environnement (lesquelles ?) #30 Déc 22 à Fév 23

Ballades urbaines (Sur Campus 2 La Banneville ?) et

Interview de M. BESSEICHE (à l'écoute)

La ville change

Balades urbaines

LE PLU PAS À PAS



© Éric Lamy

« Mixer les formes d'habitat en veillant à ce que cela s'intègre bien avec les constructions avoisinantes » : c'est, avec l'envie de davantage de nature en ville et de liaisons douces, le souhait majeur des participants aux balades urbaines des 10, 11 et 12 octobre derniers. Ces déambulations ont réuni une centaine de Malouins dans les secteurs Aristide Briand, Hippodrome et Rothéneuf. Elles étaient organisées par la Ville et le bureau d'études Id-de-ville dans le cadre de la concertation préalable à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. On sait l'importance du PLU et de l'urbanisme en général dans la vie des Malouins : ces balades urbaines l'ont confirmé, au travers d'échanges en salle, en déambulation et en restitution auprès des élus. Les Malouins comprennent la construction de logements, afin d'accueillir jeunes et nouveaux ménages, du moment qu'ils sont mieux intégrés dans l'existant et que ce cadre de vie/ville soit amélioré. Il faudrait, par exemple : « développer plus d'espaces verts publics », « ouvrir l'hippodrome sur la ville », « arborer la coulée verte du plateau des Anglais », « travailler sur les usages des espaces de nature, en faire des espaces partagés »... Partager pour le meilleur, pertinente vision de l'urbanisme. ■

SERGE BESSEICHE : 3 MOTS POUR VOUS DÉFINIR ?



© Vincent Charrier

L'analyse :

l'écoute, l'attention à l'autre, c'est la base. Cette dimension de contact humain permet d'analyser, avec neutralité, ce qui est important ou secondaire. Indispensable dans mes missions qui s'effectuent en concertation et imposent des décisions.

La rigueur : avant tout, je suis un professionnel. De par mon métier, je suis quelqu'un que l'on peut juger très carré. Un homme de terrain et de dossiers bien ficelés. En urbanisme, notamment, nous avons des règlements, des procédures, des normes, et de notre rigueur à les respecter dépend la fiabilité d'un projet, l'équilibre d'une opération, la tranquillité d'esprit des habitants. L'approximatif n'a pas droit de cité en ces domaines.

L'intégrité : je n'ai aucun problème à dire non. Et je n'ai pas à arrondir les angles ou à distribuer des dérogations pour faire ami-ami. Les gens viennent à nous avec des projets personnels : cela nous engage à leur donner des décisions et des avis éclairés, instruits, et honnêtes. ■

Serge Besseiche : 7^e adjoint, Urbanisme, Accessibilité, Règlement local de publicité, Moubles touristiques...

Édito

Voilà bientôt trois ans, vous avez fait confiance à notre liste "Saint-Malo, notre lien" pour conduire l'action publique de notre ville. Chaque jour, nous agissons pour renforcer le lien qui unit les Malouins à leur ville.



© Olivier Cassin

Nous approchons de la période de la mi-mandat et, dans quelques semaines, une brochure, distribuée à tous, vous permettra de mesurer le travail accompli et celui qui nous reste à faire.

Puis au mois de mai, maintenant que la situation sanitaire permet enfin, nous irons vous rencontrer, dans chacun de vos quartiers, pour aller plus loin dans les échanges et que vous puissiez nous dire ce qui va mieux et ce qui pourrait aller encore beaucoup mieux.

Nous évoquerons bien sûr, à cette occasion, le nouveau plan local d'urbanisme car c'est un sujet dont les conséquences vous passionnent. C'est un dossier complexe qui doit associer un urbanisme raisonnable et raisonné, pour lequel vous nous avez élus, et la nécessité de pouvoir accueillir de jeunes ménages en leur proposant des logements abordables, agréables à vivre et écologiquement responsables. Mais, c'est un sujet encore plus complexe quand il concerne notre propre rue ou notre quartier.

« Mettre l'humain au cœur de notre projet de territoire » tel est notre objectif. Pour y parvenir, nous continuerons de vous concerter comme nous l'avons fait jusqu'à présent à de nombreuses occasions.

L'environnement, la lutte pour la préservation du climat restent au centre de nos préoccupations. Nous venons de voter au Conseil Municipal un plan de biodiversité et un plan de végétalisation et nous vous présenterons les actions déjà réalisées et celles à venir.

Ces réunions seront aussi l'occasion de faire le point sur les investissements que nous nous étions engagés à réaliser au cours de notre mandat.

En novembre, nous avons tous partagé les valeurs véhiculées par les skippers de la Route du Rhum, solidarité, performance, innovation et engagement pour notre planète. Ces valeurs sont aussi les nôtres et elles guident plus que jamais notre action.

Nous avons beaucoup de chance de vivre à Saint-Malo et nous devons tout faire pour que les générations futures aient aussi cette chance.

C'est cette vision qui nous anime au quotidien.

Gilles LURTON
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #31 Mars- Mai 2023 EDITO M. LURTON « Mettre l'humain au coeur de notre projet de territoire » et « L'Environnement la lutte pour la préservation du climat au centre de nos préoccupations »

Édito

Nous nous apprêtons, comme chaque année à la même date, à accueillir de nombreux touristes et vacanciers attirés par le charme et l'histoire de notre belle cité de Saint-Malo. C'est une chance pour notre ville qui, deux mois durant, va connaître une effervescence de tous les instants. Quoi de plus beau que ces enfants qui jouent sur nos plages, que ces jeunes et moins jeunes qui tirent des bords dans la baie et que ces amoureux regardant le soleil se coucher à l'horizon.



© Olivier Cassin

Dernière ces images idylliques se cache un gigantesque travail de nos services municipaux qui, au quotidien, œuvrent au fleurissement, à la propreté, à la circulation, à la sécurité de notre ville et cela sept jours sur sept.

Cet afflux de population entraîne aussi des difficultés de logement pour les travailleurs saisonniers, qu'ils soient employés par les commerçants et hôteliers, les services hospitaliers ou maître-nageurs-sauveteurs de la SNSM. Nous recherchons cette année une solution expérimentale qui permette de leur proposer des pistes d'hébergement pour ces mois d'été.

Cette période est aussi sensible pour le besoin en eau de la population. Le dossier de votre MaloMag est consacré à cette ressource précieuse et aux mesures prises pour anticiper les évolutions dans les années à venir, même si, pour le moment, les inquiétudes sont moins grandes que celles de l'année passée.

Nous nous apprêtons donc à vivre des mois d'été rythmés par de nombreux spectacles, expositions et animations préparés par nos équipes à destination des vacanciers mais aussi et surtout des Malouins qui passent leurs vacances à Saint-Malo. Trois temps forts pour ces animations : la fête de la musique, le 14 juillet et son grand feu d'artifice et la commémoration de la Libération de notre ville le 17 août. Trois occasions de se retrouver pour faire la fête ensemble.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été à toutes et tous.

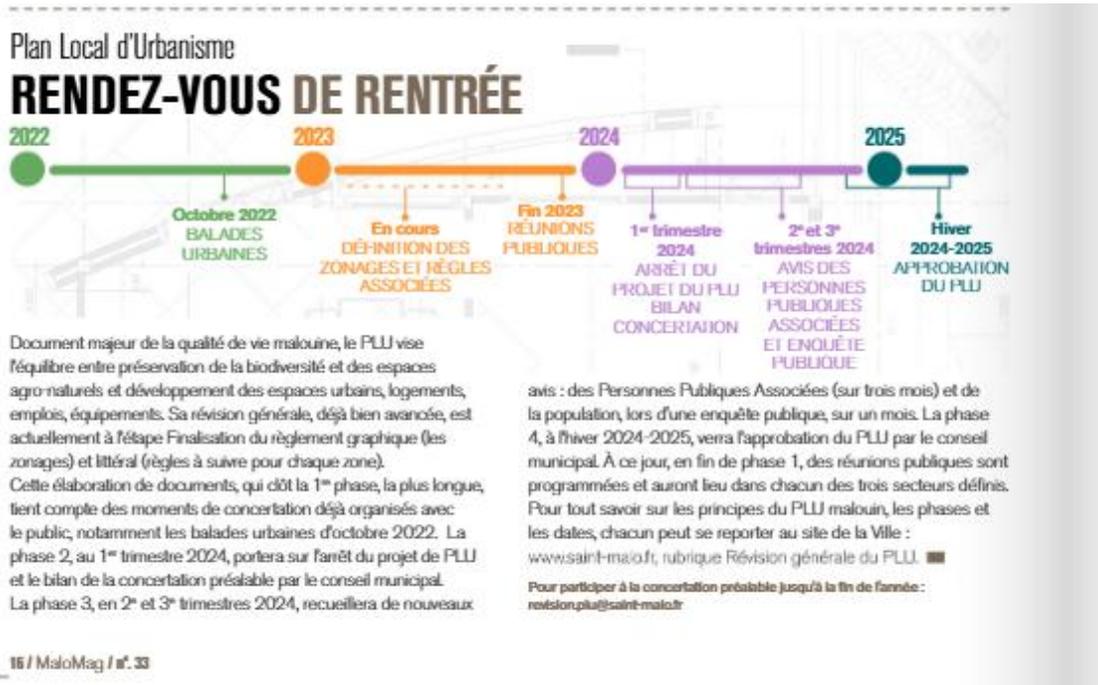
Gilles LURTON
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération

MALOMAG #32 Juin-Août 2023 EDITO M. LURTON « L'eau , ressource précieuse »

MALOMAG #33

Sept Nov 2023

Plan Local d'Urbanisme, toujours pas d'annonce pour le Campus 2 La Banneville



MALOMAG #34 Fin des EDITOS , début de « Parce que le dialogue reste notre priorité » M.LURTON

Déc 2023-Fév 2024

Plan Local d'Urbanisme, toujours rien sur Campus 2 La Banneville

LE MAIRE VOUS RÉPOND



PARCE QUE LE DIALOGUE RESTE NOTRE PRIORITÉ
Gilles Lurton répond à vos questions, celles posées aux élus ou reçues en mairie et sur les réseaux sociaux.

1 Vous venez de débattre en conseil municipal des orientations budgétaires pour 2024. Comment se porte la ville de Saint-Malo ?

Malgré les crises sanitaires et économiques que nous venons de traverser pendant nos trois premières années de mandat, nous gardons le cap. Certes la situation financière est difficile et comment pourrait-il en être autrement alors qu'il a fallu faire face à de nombreuses dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire, au triplement du coût de l'énergie et aujourd'hui à la reprise de l'inflation. Ces phénomènes conjugués ont amoindri de façon notable notre capacité d'autofinancement. Mais parce que nous croyons que l'investissement public est vecteur de développement économique, nous maintenons depuis 2022 une politique ambitieuse d'investissement pour notre ville. Ainsi tous les principaux engagements du mandat seront tenus.

2 Par exemple, où en est le dossier du musée ?

Dans quelques jours, le 19 décembre, sera posée la première pierre des réserves du musée sur la ZAC des Fougenis. Ces réserves constituent l'acte 1 du musée. Concernant le choix du site d'implantation, je reconnais que la procédure prend davantage de temps que ce que nous espérons. Nous souhaitons saisir l'opportunité que nous donne l'installation de l'École Nationale Supérieure Maritime sur le campus de Paramé. Cela libère le site historique et remarquable qu'elle occupait intra muros. Nous souhaitons acquiescer ce bâtiment et négocier avec l'État, propriétaire, pour parvenir à un accord. Cette

implantation du musée maritime sur ce site est une véritable chance que nous devons savoir saisir.

Il rappellera bien sûr le passé glorieux du pays de Saint-Malo, mais ouvrira également sur les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain, de la mer et des océans. Notre objectif reste de commencer les travaux en 2025.

3 Le futur hôpital va s'implanter sur la zone Atalante. Pourquoi la construction de ce nouveau centre hospitalier est-elle si importante pour notre territoire de santé ?

Deuxième illustration de notre engagement : l'hôpital. Chacun et chacune d'entre nous doit se rendre compte qu'un tel projet est une très grande opportunité pour notre territoire de santé Saint-Malo/Dinan. D'abord parce que la population va bénéficier d'un équipement moderne aux plus hautes performances. Ensuite parce que l'annonce de ce nouvel établissement attire d'ores et déjà de nombreux jeunes médecins qualifiés, qui exercent dans des spécialités pointues. Et je ne parle pas seulement de médecins hospitaliers : des praticiens libéraux s'intéressent également à notre territoire.

C'est une excellente nouvelle, à l'heure où l'on parle de déserts médicaux et de efforts désespérés d'élus pour conserver et attirer

VOUS SOUHAITEZ INTERROGER LE MAIRE SUR VOTRE QUARTIER, UN PROJET, UNE ACTUALITÉ, ÉCRIVEZ-LUI À : permanencesdeselus@stmalo.fr

12 000 pièces des collections de la ville seront préservées et restaurées avec le nouveau musée.

» Notre objectif reste de commencer les travaux du musée maritime en 2025.

MalMag # 34

LE MAIRE VOUS RÉPOND



des médecins dans leurs communes. Si on veut maintenir une médecine libérale en ville, les professionnels de santé doivent être assurés de trouver à l'hôpital les compétences dont ils ont besoin. La communauté d'agglomération a accepté de céder un terrain de 10 hectares sur la zone Atalante pour construire l'équipement. L'implantation est actée, la première étape est ainsi validée.

Il reste maintenant aux autorités de santé à approuver le plan de financement. Ce n'est pas gagné. Le concours d'architecte puis les appels d'offres constitueront la prochaine étape, décisive sur le plan financier. Quant au site actuel du centre hospitalier, il fera l'objet d'une étude d'urbanisme afin d'être valorisé.

4 Le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision. Pourquoi ? Que va-t-il contenir ? Quand sera-t-il applicable ?

Nous arrivons au terme de la révision générale. Ce PLU va traduire notre vision de la politique d'aménagement et de développement durable de Saint-Malo pour les 10 à 15 ans à venir. Les lois récentes votées au Parlement, comme la loi Climat et Résilience et son corollaire, le Zéro Artificialisation Nette, nous amènent à nous adapter en permanence et à faire évoluer nos projets. Nous savons que demain, nous n'aurons plus de possibilité d'extension. Nous devons cependant continuer à construire pour loger toutes les personnes qui souhaitent venir s'installer et travailler dans notre ville à forte attractivité : pour simplement maintenir notre population à son niveau actuel, 500 logements doivent être réalisés chaque année. Il nous faut aussi construire pour nos entreprises. L'optimisation et la mutualisation d'espaces, la densification de certains quartiers sont nos axes de travail. Le PLU garantira qu'elles se fassent sans dénaturer Saint-Malo. Le document privilégiera les quartiers pavillonnaires, les trames vertes et bleues, les voies cyclables. Il acte notre profond souci, partagé avec les Malouines et les Malouins, de protéger l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique. Nous voulons que ce document stratégique soit élaboré avec la population : après la présentation du diagnostic actualisé et des nouvelles orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, après les balades urbaines, nous venons de terminer quatre réunions de concertation dans les quartiers. Nous allons maintenant affiner nos propositions en fonction des débats constructifs qui ont eu lieu. Notre objectif est de faire arrêter le projet de PLU par le Conseil municipal en avril 2024. Il sera ensuite soumis à enquête publique, pour une approbation espérée à l'hiver 2024/2025.

5 Les familles et les jeunes actifs pourront-ils se loger plus facilement ?

Lors du conseil d'agglomération du 28 septembre dernier, les élus communautaires ont validé le programme local de l'habitat. Notre volonté est de réaliser des logements pour toutes les catégories de population. Pour cela, le PLU prévoit la production minimale de 55 % de logements aidés dans les nouvelles constructions de plus de 20 logements. Locatif social, accession aidée, bail réel solidaire sont des outils que nous utilisons déjà, qui fonctionnent et que nous allons développer. De même, la surtaxe des résidences secondaires, en plus d'abonder le budget de la Ville de 2M d'euros en 2024, devrait remettre sur le marché des logements inoccupés.

« La surtaxe des résidences secondaires... devrait remettre sur le marché des logements inoccupés. »

« Il nous faut nous adapter en permanence. »

500 logements doivent être réalisés chaque année, pour maintenir la population à 47 000 habitants.

MalMag # 34 / 5

MALOMAG #34 Réunion de Concertation le 6 novembre 2023

À la Mairie Annexe de Paramé, sans les habitants de La Banneville, non invités

Déc 2023-Fév 2024 Plan Local d'Urbanisme,

ON VOUS DIT TOUT

UN LONG PROCESSUS
2006, 2016, 2020 : les PLU se succèdent environ tous les dix ans. Et c'est bien normal, car le contexte évolue : de nouvelles les orientations s'imposent (à La Tour, Carnet et Héliport, Zero Artificialisation Nette du Plan Local d'Urbanisme...), de nouveaux documents cadres s'imposent, comme le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Malo, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'égalité des territoires de Bretagne, le Plan Local de l'Habitat... et les Malouins que méritent également de nouveaux besoins et souhaits.

De nécessaires évolutions
Le PLU en cours d'élaboration, dont la révision générale a été décidée en 2020, a dû intégrer de nouvelles données. Par exemple, le nombre de logements, neuf ou anciens, à mettre sur le marché, qui a été fixé à 300 par le PLU pour stabiliser la population malouine à 47 000 habitants. Autre exemple : le choix d'un site entre malouin pour implanter le plateau hospitalier qui a nécessité une actualisation du Plan d'Aménagement et de

Le développement durable (PADD), document essentiel du PLU.

Concertation active
Au-delà des évolutions réglementaires, les grands projets du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sont d'actualité et c'est sur ces bases qu'il faut en tenir compte. Les réunions publiques de concertation (R.P.C.) et les ateliers de concertation (A.C.) ont été organisés, les orientations d'Aménagement et de Développement Durable ont été actualisées, les contributions citoyennes et les notes du PLU, le plan de zonage, les prescriptions graphiques et autres ont été précisés, les Orientations d'Aménagement et de Développement Durable (OAD) actualisées.

Le territoire malouin est en pleine évolution.

27%
de territoire malouin est en pleine évolution.

Contrainte malouine
L'objectif global est de garantir à Saint-Malo un environnement et l'identité de chacun de ses quartiers, tout en accueillant de nouveaux habitants (familiaux et jeunes actifs) et en renforçant l'attractivité de son territoire (économie, culture, qualité de vie, développement des mobilités et du numérique).

Cela signifie construire la ville sur la ville, au travers d'opérations de densification douce, de renouvellement urbain ou d'extensions urbaines. En fait, 27 % du territoire malouin est déjà densifié, 67 % constitue un espace d'urbanisation douce et diffus et seulement 12 % sont dédiés au renouvellement urbain (autour de l'entrepôt Landa, Manville/Nepe-donne, Inquardville/Arvieux, Général

IL FAUT RECENSER LES SITES, LES IMAGINER, DEVENIR MULTIFONCTIONS ET ACCUEILLIR LE TOURISTE, DES SERVICES, DU COMMERCE ET POURQUOI PAS DE L'HABITAT.

PLU : ON EN PARLE EN DIRECT !
Lundi 6 novembre, 18 h 30, salle combale à la mairie annexe de Paramé... Le maître rappelle le contexte, les étapes d'élaboration, les échecs. Le bureau d'études (D de ville) présente les grands axes du PADD, cartographies à l'appui. Les échanges débattent... Extraits.

La Ville peut-elle refuser une construction ?
Tout dépend du PLU révisé Gilles Lurton. Celui de 2006 est toujours en vigueur ; le futur, en cours d'élaboration, en concertation avec vous, n'est pas acté. En attendant, nous pouvons parler autour du sujet à statuer. Mais on ne peut refuser l'application d'une décision d'urbanisme, norme de construction, de permis d'aménager qui est prise dans le respect du PLU. On peut toutefois en appeler à l'intelligence des participants pour réfléchir sur leurs projets.

Quid des Nettes ? (marraines dans la salle)
Le projet a été validé. Des recours sont encore en instruction. L'application des décisions prises par la justice.

Vous annoncez devoir construire 500 logements par an ; par souci de transparence, pouvez-vous communiquer les études qui mènent à ce chiffre ?
Études et chiffres sont déjà publics, disponibles sur le site de l'Agence malouine Plan Local de l'Habitat. De même, le document projeté et débattu ce soir est sur le site de la Ville.

On échange sur le PLU, de bien, via des cartes projetées. Mais quand aura-t-on les documents pour savoir de quel on parle, précisément ?
On ne peut vous donner un document en cours d'élaboration et qui prend en compte vos remarques : il y a une procédure légale à respecter. Pour l'instant, vous nous avez fait près de 1 000 observations ; d'autres encore, ce soir ; et vous venez porter vos réflexions et avis lors de l'enquête publique.

Développement de logements entraine une hausse de la circulation, non ?
Pas vraiment, les installations à l'extérieur ne sont pas les nouveaux logements en ville. Il y a 12 nuits ne signifient pas 2 voitures par logement. Certains laissent la voiture. Et le PLU permet de mieux gérer les stationnements, selon les zones définies, de mieux desservir les stationnements, en site, en souterrain, à la parking, en parking multi usage de pourcentage de nuit... Et puis, on va travailler le transport collectif, la multimodalité, repenser la gare.

Et la pollution dans tout ça ?
L'environnement ? Vous parlez de bonne santé et bien-être, de biodiversité différenciée par zone... Et pourquoi pas d'effluents, en pied de mer, en baie, en collectif ? Le PLU repose sur plusieurs études préalables, dont une sur le patrimoine vert, dont les jardins privés. Mais on pense aussi à la plantation d'arbres et de forêts : quand on crée une petite ville, on crée l'environnement vert autour ; quand on renavigabilise une cour d'école ; quand on prévoit de débiter des bois de parkings... C'est l'esprit du PLU, qui va aussi considérer des coefficients de biotope pour toute nouvelle construction.

2050
année de l'habitat
Zero Artificialisation Nette (ZAN)

PROJET DE ZONES DU PLU 2023

ZONES URBAINES :
■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT :
■ Densification douce des tissus urbains
■ Densification moyenne des tissus urbains
■ Densification forte des tissus urbains

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES
■ VOCATION COMMERCIALES

■ ZONES PORTUAIRES
■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS
■ ZONE AGRICOLE
■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE NATURELLE ET FORESTIERE

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMMERCIALES

■ VOCATION D'ACTIVITES ECONOMIQUES

■ Densification forte des tissus urbains

■ Densification moyenne des tissus urbains

■ Densification douce des tissus urbains

■ VOCATION CHATIAIT PERMETTANT

■ ZONES URBAINES

■ ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

■ ZONE AGRICOLE

■ ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

■ ZONES PORTUAIRES

■ VOCATION COMM

MALOMAG #36 Parce que le dialogue reste notre priorité » M.LURTON

Juin Août 2024 « Un dossier Plan Local d'Urbanisme avant la fin de l'année 2024,

LE MAIRE VOUS RÉPOND



© Gérard Charrier

PARCE QUE LE DIALOGUE RESTE NOTRE PRIORITÉ

Gilles Lurton répond à vos questions, celles posées aux élus ou reçues en mairie et sur les réseaux sociaux.

1 Comment s'annonce cet été 2024 ?

En complément de ce numéro de Malomag, vous trouverez le guide de l'été qui vous présentera le programme estival. Il a été soigneusement préparé par les services de la ville qui ont veillé à sa variété, ses différents publics et son éclatement dans les quartiers. 2024 sera un bon cru. Nos équipes rivalisent d'imagination pour proposer un programme de festivités qui cadre avec nos contraintes budgétaires.

Il y aura des temps forts avec pour commencer la fête de la musique, le vendredi 21 juin. Juillet sera marqué par le Transat Québec-Saint-Malo et le concert pyrotechnique le 14 et août par les commémorations du 80^e anniversaire de la libération de Saint-Malo que nous ferons revivre dans une ambiance de l'époque, et le passage de la flamme paralympique le 25. Dans la chapelle Saint-Sauveur, à partir de juillet également et pour une durée de six mois, une 3^e exposition "hors les murs" du futur musée maritime portera sur les enjeux de l'exploration, grâce à un beau partenariat avec le musée des Arts et Métiers de Paris.

Sans oublier les nombreux événements qui font vivre l'été à Saint-Malo, des événements pour les petits et les grands dans tous les quartiers de la ville.

2 Pouvez-vous nous donner plus de détails sur le Transat Québec-Saint-Malo ?

Cette dixième édition célèbre 40 années d'histoire maritime entre les deux villes, même si cette histoire a commencé il y a beaucoup

plus longtemps, en 1534, avec la découverte par le Malouin Jacques Cartier de ces terres lointaines. Jacques Cartier et le Québec seront pleinement dans l'actualité de nos événements : le Québec était l'invité d'honneur du festival Étonnants Voyageurs, des vestiges attribués à la Petite Hermine, l'un des navires de Jacques Cartier, ont été prêtés par le musée de Saint-Malo pour une grande exposition québécoise. Avec le départ de la transat Québec-Saint-Malo le 30 juin et l'arrivée entre le 9 et le 14 juillet, avec les animations autour du village, nous ferons vibrer le Québec à Saint-Malo. D'ores et déjà un nombre record de bateaux, avoisinant la cinquantaine, sont inscrits pour prendre le départ au pied de la cité fortifiée.

Cet événement est l'occasion de marquer toute la proximité qui nous lie avec nos cousins du Québec au travers de l'histoire de notre ville.

3 Avec votre page d'histoire, en août, avec le 80^e anniversaire de la libération de Saint-Malo ?

Nous avons voulu faire de cet événement une journée à la fois mémorielle mais aussi de fête populaire pour célébrer dans la joie nos alliés libérateurs. En plus des traditionnelles cérémonies militaires dans les différents lieux de mémoire de la ville, le public sera invité à participer à un pique-nique dans l'anse Solidor et à un bal populaire sur l'esplanade Saint-Vincent. Pendant tout l'été, une exposition exceptionnelle présentera les photographies de guerre réalisées par le photo-reporter et artiste américaine Leo Miller au moment même du siège et de la libération de notre cité. Pour la plupart inédits,

VOUS SOUHAITEZ
INTERROGER LE MAIRE
SUR VOTRE QUARTIER,
UN PROJET, UNE ACTUALITÉ,
ÉCRIVEZ-LUI À :
pommeneccodan@ccm.saint-malo.fr

40 ans
l'âge de la transat
Québec-Saint-Malo



”
Avec le départ de la transat le 30 juin et l'arrivée entre le 9 et le 14 juillet, avec les animations autour du village, nous ferons vibrer le Québec à Saint-Malo.

LE MAIRE VOUS RÉPOND



© Hervé Bergaron



© Hervé Bergaron

Le 11 avril dernier, le Maire recevait une délégation québécoise menée par Richard Simard, directeur général du Transat Québec-Saint-Malo (7 à gauche).

Le départ, le 30 juin, au pied de la ville fortifiée.

ces clichés historiques et le témoignage de cette personnalité hors du commun seront mis en lumière dans la chapelle de la Victoire, située sur le site de l'ancienne Ecole nationale supérieure maritime (ENSM), avec le soutien d'Artémis, à l'initiative de François Pinault.

4 La presse s'est fait l'écho de difficultés financières rencontrées par les Théâtres de Saint-Malo. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Le délégataire des théâtres, Culture et Avenir, rencontre d'importantes difficultés financières liées en partie au différentiel qui l'expose à son prédécesseur sur certaines dépenses, à l'augmentation des coûts des fluides, à l'explosion du montant des cachets des artistes mais, sans doute aussi, à des remboursements de TVA bloqués. Nous en avons été informés tardivement et nous sommes préoccupés par cette question car le théâtre, mais plus généralement la culture, est essentiel à la vie de notre cité. Nous sommes aussi attentifs à la situation des salariés du théâtre qui, par leur expertise et leur engagement, sont une véritable richesse. Avec mon adjointe à la culture et les services de la ville, nous mettons tout en œuvre pour aider le délégataire à redresser la situation et à proposer une saison 2024/2025 de qualité et équilibrée financièrement.

5 Et le plan local d'urbanisme, où en êtes-vous ?

Au début de notre mandat, nous avons voulu lancer le chantier d'un nouveau plan local d'urbanisme. Nous savions que ce serait un chantier au long cours et, dans l'attente de son adoption par le conseil municipal, nous avons mis en place une charte de la construction durable pour Saint-Malo. Ce document cadre signé par la quasi-totalité des promoteurs et professionnels de la construction permet d'accompagner les opérateurs dans la conception de leurs projets. Il donne de bons résultats.

Ce plan local d'urbanisme, nous l'avons voulu largement concerté avec la population. Nous savions que ce sujet préoccupe les Malouins. Cette concertation a pris plus du temps que prévu sachant que parallèlement, de nouvelles réglementations voient le jour tels la loi Climat et Résilience et le zéro artificialisation nette (ZAN), alors même que nous poursuivons l'instruction du dossier. C'est un travail partenarial avec toutes les personnes qui auront un avis à donner sur le plan local d'urbanisme et notamment avec les services de l'Etat qui, eux aussi, ont leur propre vision sur les questions d'urbanisme.

Tout cela prend du temps et je formule le vœu, qu'avant la fin d'année, nous soyons en mesure de présenter ce dossier au vote du conseil municipal.

17
août
80^e anniversaire
de la libération.



2
grandes
expos estivales
cette année :



"Leo Miller: Saint-Malo assiégé, août 1944"
et "Explorer: des piles aux profondeurs".

« Je formule le vœu, qu'avant la fin d'année, nous soyons en mesure de présenter ce dossier au vote du conseil municipal. »

MALOMAG #36 « Parce que le dialogue reste notre priorité » M.LURTON

Sept – Nov 2024 PLU un développement urbanistique apaisé.

LE MAIRE VOUS RÉPOND



PARCE QUE LE DIALOGUE RESTE NOTRE PRIORITÉ

Gilles Lurton répond à vos questions, celles posées aux élus ou reçues en mairie et sur les réseaux sociaux.

1 La saison estivale touche à sa fin. Quel bilan en tirez-vous ?

Elle a été une saison très riche en événements. La transit Québec Saint-Malo et ses nombreuses animations sur le port, les passages des flammes olympique et paralympique qui ont été de grands moments de ferveur populaire et ont permis aux Malouins de participer, à leur manière, à l'enthousiasme du pays pour ces 33^e Olympiades, la médaille de notre jeune Malouin de 19 ans, Titouan Castryck en canoë-kayak, nous ont tous enthousiasmés. Les deux grandes expositions de l'été, "Explorer" à la chapelle Saint-Sauveur qui a passionné petits et grands et les photos de Lee Miller à la chapelle de la Victoire ont connu un véritable succès. Le grand nombre de visiteurs à s'être rendus à cette dernière exposition est un indicateur encourageant pour la fréquentation du futur Musée Maritime de Saint-Malo qui sera implanté dans les locaux de l'ancienne Ecole de la Marine Marchande. Mais je garderai surtout l'image des belles cérémonies qui ont marqué le 80^e anniversaire de la Libération de notre ville et l'ambiance festive qui les ont accompagnées. Je souhaite adresser un grand merci à toutes les Malouines et tous les Malouins qui ont participé à ces manifestations mais aussi à celles et ceux qui les ont préparées. En septembre et dans les mois qui suivront, Saint-Malo "ne s'endort pas". Il y aura les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre, Quai des Bulles du 25 au 27 octobre et les Hand'Malouines du 26 octobre au 16 novembre.

2 Avant l'été, il y avait des inquiétudes sur la surveillance des plages dues à l'absence des CRS mobilisés à Paris par les Jeux Olympiques. Comment les choses se sont-elles passées ?

Du mieux possible, grâce à la bonne préparation réalisée entre la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les polices nationale et municipale et les services de la ville. Les équipes des surveillants des plages étaient journaux mais engagés et ont montré tout leur professionnalisme. J'ajouterais que la surveillance sanitaire des plages a elle aussi été très efficace en liaison avec les mesures mises en place en collaboration avec Saint-Malo Agglomération. Nous avons renforcé les contrôles et leur réactivité. Par exemple, un résultat négatif nous a amenés à fermer la plage de Rochebonne le 21 août au soir, un nouveau contrôle a permis de la rouvrir dès le 22 août à midi. Cette question sanitaire est une priorité pour nous et nous mettons beaucoup de moyens sur la qualité des réseaux d'assainissement au niveau de Saint-Malo Agglomération.

3 Les Malouines s'intéressent sur le PLU qui n'est toujours pas voté. Pouvez-vous leur apporter des précisions ?

Les élus et les services de la direction de l'Urbanisme auront passé une grande partie de ce mandat à travailler sur le PLU. C'est un travail éminemment complexe qui doit tenir compte de trois éléments essentiels :

- L'aspiration des Malouines et des Malouins à vivre dans une cité agréable avec un développement urbanistique apaisé ;
- La très forte attractivité de notre ville qui attire toujours plus de familles et de jeunes ménages souhaitant vivre et travailler dans un environnement agréable ;
- Les textes et lois en perpétuelle évolution qui constituent un cadre réglementaire complexe et contraignant. C'est le cas notamment de la loi Zero artificialisation des sols qui limite considérablement dans un premier temps et totalement dans un second temps, les possibilités d'extension de la ville et nous oblige à densifier certaines zones.

De plus, comme c'est le cas pour tous nos projets, nous avons souhaité réaliser une large concertation avec la population et cela a ajouté du temps au temps. Aujourd'hui, nous voyons le bout du tunnel et les services me proposant d'adopter ce nouveau PLU en conseil municipal d'ici la fin de l'année. Je forme le vœu que nous y parviendrons car, ensuite, il faudra encore compter six mois pour l'adoption définitive, le temps de l'enquête publique et de la concertation des personnes publiques associées (services de l'Etat, chambre de Commerce, chambre d'Agriculture, etc.). D'ores et déjà, ce projet de PLU nous a permis d'être retenus comme seule commune de Bretagne bénéficiaire du label "Territoire Engagé pour le Logement", un dispositif qui nous attribue cinq millions d'euros de subventions. Elles seront pour nous l'opportunité d'agir avec efficacité sur la baisse des prix des logements et de permettre ainsi aux jeunes familles de venir s'installer plus facilement à Saint-Malo.

4 On sait que votre équipe municipale et vous-même êtes très attachés au cadre de vie. Pouvez-vous des récents aménagements qui améliorent notre "vivre ensemble".

Notre programme d'amélioration des grands axes urbains se poursuit. Après le gros chantier du boulevard de Douville, les travaux reprendront sur les rues Dinan et Broussais pour améliorer la circulation des piétons. Nous avons réalisé également de nombreux aménagements pour limiter la vitesse automobile sur le boulevard de Rochebonne, le boulevard Chateaubriand et l'avenue Pasteur. Les pistes cyclables continuent de se densifier et, dès l'automne, nous en amènerons une nouvelle rue Pierre de Coubertin entre la Chambre des Métiers et le Lycée Maupertuis. Notre service Espaces verts continue également d'améliorer la végétalisation de la ville en l'adaptant à la lutte contre le réchauffement climatique et nous finirons de rénover une grande partie de notre éclairage public avec la aussi des dispositifs qui contribuent à la défense de l'environnement. Je ne veux pas oublier pour conclure les travaux de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de l'école Legallais qui préfigurent ce que nous pourrions faire dans les autres cours d'école. Il reste encore beaucoup à faire et nous nous y emploierons dans les mois qui viennent. Pour terminer ce tour d'horizon, j'ai une pensée particulière pour toutes les familles dont les enfants ont repris le chemin de l'école ces derniers jours, pour les enseignantes et les enseignants et les services municipaux qui participent à la vie scolaire. Bonne rentrée à toutes et tous.

LE MAIRE VOUS RÉPOND




100^e anniversaire de la Libération de Saint-Malo

Saint-Malo
la seule commune de Bretagne
bénéficiaire du label "Territoire Engagé pour le Logement".

« Notre programme d'amélioration des grands axes urbains se poursuit... Il reste encore beaucoup à faire et nous nous y emploierons dans les mois qui viennent. »

VOUS SOUHAITEZ INTERROGER LE MAIRE SUR VOTRE QUARTIER, UN PROJET, UNE ACTUALITÉ, ÉCRIVEZ-LUI À : permanenceconseil@cmst-malo.fr

Je garderais l'image des belles cérémonies qui ont marqué le 80^e anniversaire de la libération de notre ville et l'ambiance festive qui les ont accompagnées.

Malomag # 37 / 6

MALOMAG #38

« Parce que le dialogue reste notre priorité »

M.LURTON Déc 24-Fév 25 PLU, pour la 1^{ère} fois Le secteur Campus 2 –

La Banneville apparaît

Les points clés du NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

2 MINUTES POUR COMPRENDRE

L'élaboration de ce PLU, concertée entre les élus et la population, arrive à son aboutissement. Son "fil vert" pour les 10 prochaines années : concilier respect du patrimoine naturel et culturel et garantir un urbanisme raisonné et harmonieux. Pour les Malouins et les futurs Malouins, cap sur une ville plus verte et plus accueillante !

- 1 Un environnement préservé**
Une protection accrue des espaces de nature (zones humides, patrimoine arboré, littoral) de la commune avec le souci de créer et de maintenir des corridors écologiques indispensables à la biodiversité.
 - Près de **134 ha** de boisements protégés au titre des Espaces Boisés Classés ; près de **95 ha** au titre des Espaces Verts Protégés
 - 85 km** de haies et alignements d'arbres protégés (27 km dans le PLU actuel)
 - + de 80 ha** de zones humides protégées
 - Près de **18 ha** de parcs et jardins d'ornement privés protégés
- 2 Un patrimoine identitaire protégé**
 - + 4 188** éléments patrimoniaux et paysagers à préserver (contre **410** dans le PLU précédent)
 - Mise en place d'un cahier des prescriptions patrimoniales
- 3 Accueillir des familles, des actifs et des jeunes, en priorité**
Une nécessité de construire au minimum **500 logements par an** pour une croissance démographique modérée
 - 80 %** de nouveaux logements en renouvellement urbain
 - 20 %** en extension urbaine
 - Un pourcentage de **logements sociaux** imposé dans certains secteurs
- 4 Maintenir le développement économique**
 - Protéger les activités agricoles
 - Définir des zones aux activités économiques
 - Préserver les rues commerçantes sur certains secteurs
- 5 Développer les mobilités douces**
 - Optimiser le stationnement des vélos en ville
 - Diminuer le nombre de places de stationnement automobile
 - Créer des espaces publics accueillants pour les piétons et les circulations douces
 - Optimiser le transport collectif

Le PLU sera consultable sur saint-malo.fr à partir du 10 décembre

9 DÉCEMBRE 2024 Conseil municipal spécial : approbation du bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU

15 DÉCEMBRE 2024 Transmission du projet de PLU arrêté aux personnes publiques associées (PPA)

15 MARS 2025 Réception des avis des personnes publiques associées (PPA)

15 MAI > 15 JUIN 2025 Enquête publique

AVRIL 2025 Signature par le Maire de l'avis de l'assemblée publique sur le PLU

JUILLET 2025 Remise de rapport de commission exécutive Malomag # 38 / 24

LE MAIRE VOUS RÉPOND

PARCE QUE LE DIALOGUE RESTE NOTRE PRIORITÉ

Gilles Lurton répond à vos questions, celles posées aux élus ou reçues en mairie et sur les réseaux sociaux.

1) Monsieur le Maire, un conseil municipal extraordinaire consacré au PLU est annoncé pour le lundi 9 décembre, que pouvez-vous nous en dire ?

C'est tout le résultat d'un travail de plus de quatre années, initié dès le début de notre mandat par la rédaction d'une charte de la construction et de l'aménagement durables approuvée par l'ensemble des promoteurs du territoire. Elle nous a permis d'appliquer nos choix politiques en matière d'urbanisme dans l'attente de l'approbation d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme dont nous savions que la construction serait longue et fastidieuse. Les choix politiques ont été marqués par cette impérative nécessité d'un urbanisme apaisé, qui préservent notre environnement.

Je veux remercier tous les services qui ont travaillé à l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme mais aussi les Malouins et les Malouines qui ont participé activement aux réunions de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable organisées en juillet 2022, aux balades urbaines qui ont eu lieu à l'automne et en hiver 2022 ainsi qu'aux réunions publiques qui se sont déroulées en novembre 2023 dans les secteurs de Saint-Servan, Rothéneuf, Rocabey et Paramé.

Le 9 décembre 2024, je proposerai au Conseil municipal d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme qui fera ensuite l'objet d'une transmission aux personnes publiques associées (État, collectivités locales, chambres consulaires, etc.). Voir planning en page 21.

2) Quelles-vous présenter lors du Conseil municipal de 9 décembre ?

Le 9 décembre, je proposerai aux élus un document de mise en application concrète et réglementaire des grandes orientations politiques que nous avons validées en novembre 2022 lors du débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Ce PADD comporte cinq orientations clés classées par ordre de priorité pour aménager une ville plus verte et toujours plus accueillante.

- Un environnement préservé. La préservation d'espaces naturels riches en biodiversité comme, par exemple, une grande partie de la frange sud de Rothéneuf pour laquelle nous demandons la labellisation comme espace naturel sensible. Au total, ce sont plus de 80 hectares de zones humides qui seront protégées, 85 kilomètres de haies et d'alignements d'arbres seront, eux aussi, protégés contre 27 dans le PLU actuel. La consommation des sols sera réduite de 30 à 40% pour les 10 prochaines années par rapport à la décennie précédente (2011 - 2021).
- Un patrimoine bâtiementaire protégé. Il y avait 410 éléments patrimoniaux et paysagers à préserver dans le PLU précédent. Nous en proposons 4 188, patrimoine bâtiementaire compris. Plus de 60 % de la superficie de notre commune seront préservés et nous proposons de n'y autoriser qu'une densification douce, 26 % pour une densification moyenne s'inscrivant dans les mêmes caractéristiques urbaines du secteur et sous 13 % seront ouverts à une densification forte, dans le cadre d'opérations d'aménagement pilotées et maîtrisées par la collectivité.
- Faciliter l'accès au logement pour les actifs et des jeunes. Notre ville est attractive et je m'en réjouis mais cela implique aussi la nécessité de construire au moins 500 logements chaque année pour maintenir une croissance démographique modérée.

3) A plusieurs reprises, vous avez parlé d'opérations d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Quels seront les secteurs concernés ?

Une OAP permet à la collectivité de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement sur les secteurs à urbaniser. Nous avons souhaité nous doter de cet outil pour mieux contrôler nos zones de densification et d'extension urbaine. Voici la liste des 14 OAP qui seront proposées dans le nouveau PLU.

7 OAP pour des secteurs de renouvellement urbain couvrant les secteurs de la Blaise, Anstade Bréval, Mayville, Tréquer-ville, Antilles, Gambetta-ZI nord, Général de Gaulle-Découverte, Ecoquartier de Lorette. D'autre part, le PLU comporte 5 OAP pour des secteurs d'extension urbaine : Rothéneuf sud, la Houssaye, le secteur du Campus - la Banneville, la montagne Saint-Joseph-Le Routhouan ainsi que Châteaumarais-Malo nord-est.

4) Au final, qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans le nouveau PLU ?

Ce Plan Local d'Urbanisme est certes un document réglementaire mais il est bien plus que cela. Il est la vision de la ville que notre équipe municipale souhaite poursuivre et développer pour le futur. Il est un guide pour la ville la plus belle et la plus humaine possible que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

Nous avons la chance à Saint-Malo d'habiter entre terre et mer dans un environnement urbain de qualité marqué par l'histoire. C'est tout cela que ce PLU veut à la fois protéger et ouvrir vers le futur. Nous ne voulons pas d'une ville repliée sur elle-même mais, au contraire, une ville fière de son passé et résolument tournée vers l'avenir, une ville où il fait bon vivre ensemble.

5) Comme pour l'habitat, le développement de l'économie ne passe plus aujourd'hui par la création d'espaces en extension de la ville mais en favorisant la mutation et la densification du bâti existant, ce que prévoit le projet de règlement.

« Je souhaiterais mettre en avant l'OAP du secteur de la Houssaye qui est issu d'une large concertation avec les riverains pour aboutir à un projet équilibré prenant en compte la qualité environnementale du site, avec une orientation ambitieuse sur la thématique de l'agriculture urbaine. Au sein de ce futur quartier, il est prévu environ 300 futurs logements avec une part importante de logements familiaux abordables. Dans la continuité du secteur de la Croix-Désolée, l'OAP Campus 2 permet d'anticiper pour l'avenir l'extension du campus universitaire avec un projet ambitieux de greffe urbaine à l'est de l'avenue du Maréchal Juin pour un projet portant sur une programmation universitaire, sportive et économique, combinée avec une programmation de logements familiaux dans un cadre environnemental et paysager. Le PLU comporte également une OAP consacrée au port et aux franges portuaires. Cette OAP a été l'occasion d'un dialogue constructif avec le conseil régional de Bretagne afin d'inscrire une stratégie pour l'aménagement du port et son intégration urbaine. Enfin, je voudrais souligner la qualité de l'OAP thématique "Trames vertes et bleues" qui est la synthèse du travail engagé avec le plan Biodiversité et le plan de végétalisation depuis le début du mandat.

6) Un développement des mobilités douces. Ce PLU prévoit la poursuite de notre politique de mobilité douce. Il visera à créer des espaces publics accueillants pour les piétons et les circulations douces. Il accompagnera l'optimisation des transports collectifs. Vous voyez que ce document ne se limite pas à la seule réglementation du droit à bâtir, c'est une véritable vision d'avenir pour notre ville que nous présentons au Conseil municipal puis aux Malouins, basé sur un socle solide portant sur la préservation de l'environnement et du patrimoine, qui constituent l'identité de notre territoire.

7) 80 % de nouveaux logements le seront en renouvellement urbain et 20 % en extension urbaine. Des pourcentages de logement abordables seront imposés dans tous les quartiers avec une sectorisation selon les quartiers. Nous pourrions ainsi permettre à de jeunes familles de s'installer pour vivre et travailler dans les meilleures conditions possibles à Saint-Malo.

8) Rendre notre ville attractive pour les entreprises. Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu économique dynamique. Le taux de chômage est bas. Nous devons soutenir la vitalité de nos entrepreneurs locaux et ceux qui veulent s'installer à Saint-Malo, en transformant nos zones d'activités et en créant de nouvelles possibilités d'installation adaptées à la demande. Le nouveau PLU protégera également les terres agricoles qui constituent notre Ville avec cette volonté de parvenir à terme à la création d'une zone agricole protégée au tour de Saint-Malo. Enfin, les rues commerçantes de nos centres de ville doivent pouvoir rester dynamiques et je propose de prendre des mesures de préservation du linéaire commercial dans une optique de préservation de la vitalité de nos centres-villes.

9) Je souhaiterais mettre en avant l'OAP du secteur de la Houssaye qui est issu d'une large concertation avec les riverains pour aboutir à un projet équilibré prenant en compte la qualité environnementale du site, avec une orientation ambitieuse sur la thématique de l'agriculture urbaine. Au sein de ce futur quartier, il est prévu environ 300 futurs logements avec une part importante de logements familiaux abordables. Dans la continuité du secteur de la Croix-Désolée, l'OAP Campus 2 permet d'anticiper pour l'avenir l'extension du campus universitaire avec un projet ambitieux de greffe urbaine à l'est de l'avenue du Maréchal Juin pour un projet portant sur une programmation universitaire, sportive et économique, combinée avec une programmation de logements familiaux dans un cadre environnemental et paysager. Le PLU comporte également une OAP consacrée au port et aux franges portuaires. Cette OAP a été l'occasion d'un dialogue constructif avec le conseil régional de Bretagne afin d'inscrire une stratégie pour l'aménagement du port et son intégration urbaine. Enfin, je voudrais souligner la qualité de l'OAP thématique "Trames vertes et bleues" qui est la synthèse du travail engagé avec le plan Biodiversité et le plan de végétalisation depuis le début du mandat.

10) Le PLU est un guide pour la ville la plus belle et la plus humaine possible que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

Le PLU est un guide pour la ville la plus belle et la plus humaine possible que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

11) Vous souhaitez interroger le Maire sur votre quartier. Un projet, une actualité. Écrivez-lui à : conseil.municipal@st-malo.fr

Malomag # 38 / 24

2. ANALYSE de la COMMUNICATION ENVIRONNEMENT depuis 28 juin 2020 (date d'élection G. LURTON via le journal de la municipalité MALO MAG (Calameo.fr))



Le dossier aura mis quelque temps à se muer en travaux, depuis les premières intentions exprimées en 2001... Le projet de renaturation du site exceptionnel de la Varde arrive à exécution. Déjà la route a été fermée, afin de diminuer la largeur de la voie, poser des ganivelles pour canaliser les cheminements, sauvegarder les pelouses aérolhalines, faites d'espèces qui se sont adaptées et résistent aux embruns.

Propriété du Conservatoire du littoral, cet espace géré par le Département est confié à la maîtrise d'ouvrage de la Ville qui a déjà mené les études nécessaires, obtenu les autorisations... Le chantier devrait durer 3 mois. Outre les dispositifs de restauration écologique, les travaux engagés cet automne consisteront en la création d'un parking modulable de 105 places paysagées, interdites aux camping-cars. ■

MALOMAG#19

MALOMAG#20 Déc2020, Janv2021

Éducation jeunesse

École élémentaire Bellevue CULTIVONS LA CITOYENNETÉ !



Fabriquer un compost, assurer le désherbage, réaliser des plantations, créer des abris pour les animaux auxiliaires... Les sept enseignants de l'école Bellevue et leurs 106 élèves cette année encore vont assurer l'entretien et le développement d'un potager écoresponsable. Parlé en 2018 de 3 carrés de terre de 4 mètres carrés, soutenu par la municipalité, ce jardin occupe aujourd'hui l'arrière de l'école dans son ensemble.

« Nous voulons donner à cet espace, respectueux de la biodiversité, une dimension citoyenne. Et qu'il permette une coopération entre enfants, enseignants, parents, associations, ville... », explique la

directrice de l'école, Annick Besumanoir.

Pari réussi, fête dernier, les parents se sont relayés pour arroser le jardin grâce à la récupération des eaux de pluie. À la rentrée, les enfants se sont montrés impatients de revoir leur jardin. Et actuellement, ils doivent se préoccuper de la rotation des cultures, de le nettoyer... L'école, pour sa part, entreprend auprès de l'académie une démarche de labellisation E3D, école en démarche de développement durable. L'objectif, indique la directrice ? « Pérenniser le projet, lui donner une plus grande ampleur et continuer d'éduquer les enfants à l'environnement ».

Environnement

SAINT-MALO, EN VERT ET AVEC TOUS

Végétaliser la ville pour l'adapter au changement climatique, créer un environnement sain pour les habitants, préserver et restaurer la biodiversité... Le top départ est donné : « *Dirigé la fin 2020, annonce Céline Roche, adjointe au Maire en charge de l'Environnement, 2500 arbres et arbustes vont être plantés sur l'espace public. Planifiés sur tout le mandat, la végétalisation de la ville prendra plusieurs formes. Nous sommes tous invités à y participer.* »

VOUS AVEZ UN JARDIN ? LA VILLE VOUS OFFRE UN ARBRE
Devenez acteur de la végétalisation : la Ville vous propose de planter un arbre dans votre jardin, à choisir entre 4 essences en fonction de la place dont vous disposez pour planter. Seules contraintes : habiter à Saint-Malo et signer une charte vous engageant à entretenir sans produit phytosanitaire l'arbre accueilli.

CLICK AND COLLECT
La réservation se fait jusqu'au 15 janvier, de préférence via un formulaire en ligne, sur saint-malo.fr. Le coupon-réponse, également disponible dans les accueils de l'Hôtel de ville et des mairies annexes, peut être rempli sur place, redéposé en mairies avant le 15 janvier ou envoyé à l'adresse postale : Un jardin, un arbre - Hôtel de ville - Place Chateaubriand CS 21826-35418 Saint-Malo cedex. Le retrait des arbres aura lieu le 23 janvier à La Briantais, si la situation sanitaire le permet, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une fiche de conseils de plantation et d'entretien vous sera remise.

LA NATURE EN VILLE
Les services de la ville recensent les lieux qui pourront accueillir les milliers de plants qui s'ajoutent aux 50 000 arbres répertoriés sur les espaces publics de Saint-Malo (dont 5000 sur les 27 hectares



Des milliers d'arbres et arbustes vont être plantés sur l'espace public d'ici la fin du mandat, dont 2000 à la cité d'Éclat avant la fin de l'année.

du parc de la Briantais). Création de jardins et vergers partagés, de voies vertes, boisements, murs et toitures végétalisés... Toutes les pistes qui permettent de végétaliser la ville sont envisagées. Des discussions sont ainsi programmées avec l'ONF (Office national des forêts) pour évaluer le potentiel de certaines parcelles municipales aptes à accueillir des boisements forestiers.

QUEL ARBRE CHOISIREZ-VOUS ?



POMMIER
Malus domestica



LILAS COMMUN
Syringa vulgaris



CHÊNE PÉDONCULÉ
Quercus robur



MERISIER
Prunella spinosa



CÉLINE ROCHE, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE EN VILLE ET DE L'ÉCOLOGIE, DES ESPACES VERTS *

Si vous devez définir ce qui vous motive et vous détermine, en 3 mots ?



• **L'engagement** : je suis investie depuis des années dans le milieu associatif pour défendre les causes qui me tiennent à cœur, particulièrement l'environnement, la protection animale, ainsi que l'économie locale. Cet engagement citoyen m'a naturellement amenée à m'investir dans la vie de la cité, au service de nos concitoyens, pour rendre la ville plus verte, plus responsable et plus agréable à vivre.

• **La transparence** : elle est pour moi essentielle. Que les éléments soient bons ou mauvais, on doit aux Malouins une communication ouverte et authentique ; nous diffusons par exemple en temps réel, sur le site de la ville, les données communiquées par Air Breizh sur la qualité de l'air à Saint-Malo.

• **La concertation** : je m'attache à discuter avec tout le monde. Ne pas être d'accord sur certains points n'empêche pas l'échange : ensemble, on va plus loin !

* Également en charge de la protection animale, de la propreté urbaine et du floral de la communication, de la restauration collective et de l'alimentation bio.

La Découverte UN VERGER PARTAGÉ ÉCLOT

Centiers, pruniers, pommiers, poiriers, cassisiers et groseillers seront plantés d'ici la fin de l'année sur un terrain municipal entre l'école de La Découverte et la salle de boxe. Responsable de la gestion du verger, l'association Les Marteaux du jardin y assurera des animations pédagogiques autour de la biodiversité. L'entretien des espaces verts sera confié à la Ville, qui prend également en charge les travaux de plantation et d'aménagement du verger et les frais liés à l'animation du lieu.

La conception du verger et le choix des variétés ont été travaillés en collaboration avec le pôle fruitier de Bretagne.

* Avec le soutien de la subvention TEPCV, territoire à énergie positive pour la croissance verte.

La Briantais UN PATRIMOINE PAYSAGER À PRÉSERVER

Savez-vous que le jardin préféré des Malouins avait été paysagé par les frères Bühler, concepteurs du parc rennais du Thabor ? 74 028 arbres s'y développent, du chêne au tilleul en passant par le liquidambar et le séquoia : 61 ont plus de 100 ans, 30 plus de 120 ans, 11 plus de 140 ans, 9 plus de 160 ans... Parmi eux poussent le camélia, le rhododendron, le laurier, l'azalée, des plantes bulbeuses comme le perce-neige, le crocus, la tulipe, le camassia, et une flore herbacée variée qui prend racine grâce à la gestion différenciée du site. Fourrés, renardi, lapins, belettes, oiseaux et chauves-souris trouvent abri et nourriture dans ce jardin extraordinaire.

MALOMAG #21 et #22 Plus vert, Plus responsable Fév-Mars Des Ballades Avril-Mai 21: des mesurette

VOTRE MALO MAG : PLUS VERT, PLUS RESPONSABLE

Le nouveau marché d'impression du MaloMag a été l'occasion de "vertir" ce support d'information bimestriel diffusé dans les 36 000 boîtes aux lettres de la ville. Format plus économique, pagination allégée, imprimeur écologique, papier certifié... le magazine est désormais plus éco-responsable. La preuve en chiffres et en labels !

215 X 260 mm
Le nouveau format, économique à 95 % en termes de gains papier (B5 1/4 pour ancien format)

28 pages
au lieu de 40 = 25 % d'économies et 4 284 kg de papier en moins/an

Imprim'vert
Le logo indique la prise en compte de l'environnement sur le poste d'impression (traitement des déchets, non-recours à des produits toxiques)

Norme EN 13142
Le formaté pour le magazine de l'Académie Imag + Caserini est biosourcé et 100 % recyclable

Imprimerie PEFC
Les papiers utilisés par l'imprimeur contiennent au moins 70 % de matières premières certifiées PEFC issues de forêts gérées durablement et de sources recyclées, le reste étant contrôlé comme provenant de sources non controversées.

Imprimerie AFAQ ISO 14001 et ISO 26000
Engagé dans une démarche de développement durable, l'imprimeur multiplie les actions qu'elle pourrait éventuellement entreprendre. Ses activités sont conformes à la réglementation environnementale. Elle renforce ses engagements au niveau de son management environnemental.

GREEN DEAL : LE DÉBAT EST LANCÉ

Le Green Deal - pacte vert - sera au cœur de la 2^e édition de L'Europe à Saint-Malo, en mars et en avril prochains. Un studio TV, installé à l'école de Rocabey, le 19 mars, accueillera différents acteurs locaux du développement durable : Energy Observer, Les Marteaux du Jardin, le Conseil Municipal des Jeunes, les élèves de l'école engagés dans différentes actions, l'adjointe au Maire chargée de l'environnement Céline Roche. Le chef du service communication de la Représentation de la Commission

européenne à Paris, Ferran Tarradellas Espuny, sera également présent pour évoquer une Europe climatiquement neutre d'ici 2050, l'hydrogène vert ou l'alimentation durable. Plus tard, en avril, la Grande Passerelle, prolongera les réflexions au sein de sa grainothèque, toujours avec les élèves de Rocabey.

Retransmission de l'émission dans la semaine du 22 mars sur la page Facebook de la ville.

BALADE CHLOROPHYLLE : LE 6 JUIN



© Marie-Claire Lehoucq/Arvalis

**SOUS
RISQUE
DE DÉVOLUTION
DE LA CRISE
SANITAIRE**

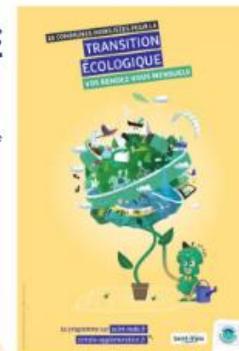
Découvrir la ville à travers l'exploration de sa partie végétale, c'est ce que vous propose le service municipal des Espaces Verts avec sa nouvelle Balade Chlorophylle. Une boucle d'une dizaine de kilomètres pour découvrir les jardins de la ville, ainsi que son patrimoine historique et architectural. La balade 2021 vous mènera au parc Bel air, à la roseraie Sainte-Anne, jusqu'au site

du Grand Bé, actuellement en cours de requalification. La marche, d'une durée totale de 3 heures, est accessible à tous (sauf flot du Grand Bé) et sera agrémentée d'une pause-café à mi-parcours, esplanade Saint-Yves intra-muros (à hauteur de la piscine de Bon Secours)... si les conditions sanitaires le permettent. Départ l'Place Bouvet, à 9 h 30.

Développement durable

LA SEMAINE SE DÉCALE ET S'ÉTALE DANS LE TEMPS

Certes, si les conditions sanitaires sont favorables, il y aura la Fête du Vêtu, en mai ; la Balade Chlorophylle, en juin ; et la Semaine du Développement Durable, du 18 septembre au 8 octobre. Mais, en juin, la Ville renforce cette thématique majeure en rendant plus visible tout au long de l'année. Chaque mois, une balade, un atelier, une visite, une conférence ou toute autre animation seront organisés par la ville et Saint-Malo Agglomération, en plus des actions proposées par d'autres organismes ou associations. Premier rendez-vous, le 29 mai, avec une balade pédestre de 2 heures, à La Vardie, animée par Ebreague Vivante (sur inscription via le site saint-malo.fr). Un programme bimestriel sera par ailleurs édité, accessible via les sites saint-malo.fr et saint-malo-agglomeration.fr.



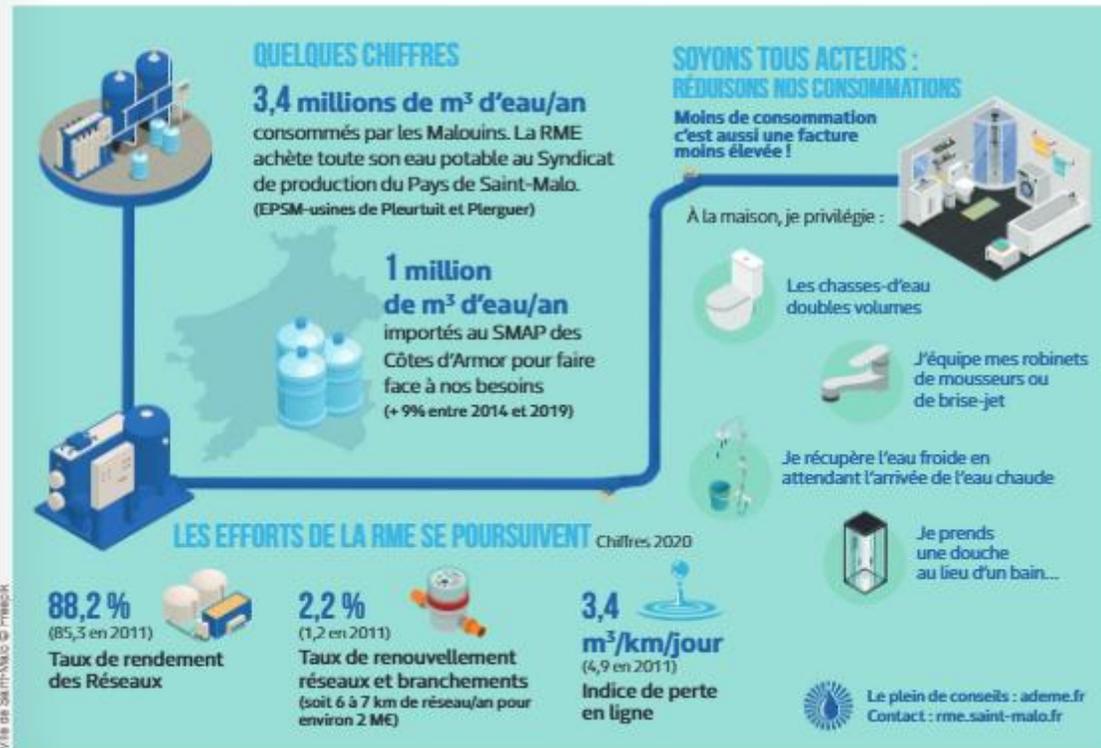
MALOMAG #23 Juil à Sept 2021

« Une partie de l'eau importée des Côtes d'armor » et « Un Eco-Système uniquement dans les écoles »

L'EAU POTABLE EST RARE ET PRÉCIEUSE...

Depuis la remunicipalisation en 2012, la Régie Malouine de l'Eau n'a cessé d'améliorer le rendement des réseaux, en renouvelant ses équipements, en traquant les fuites, tout en veillant à baisser les tarifs (-20 % pour une facture de 120 m³ et -50 % sur l'abon-

nement). Aujourd'hui, la pression sur la ressource, liée au dérèglement climatique mais aussi au dynamisme démographique du pays malouin, oblige tous les acteurs à se mobiliser. L'eau potable est rare et précieuse, économisons-la !



Environnement

Au secours de l'écosystème et des petits jardiniers !

DES ABRIS À INSECTES ET NICHIRS À OISEAUX DANS LES ÉCOLES



Afin d'élargir son champ d'action en termes de sensibilisation à la biodiversité, la ville de Saint-Malo mène depuis plusieurs semaines une opération destinée à doter les espaces publics et les écoles malouines d'abris à insectes. Ainsi, vous avez dû voir fleurir çà et là de petites maisonnettes en bois permettant aux hérissons, chauve-souris et autres insectes de trouver refuge aisément. Les espaces verts sont intervenus dans 13 écoles pour installer des abris : principalement des nicheris à oiseaux et "hôtels" à insectes auxiliaires qui ont suscité la curiosité des petits écoliers malouins. À l'école de Bellevue, le nicheris est haut perché sur un arbre et l'abri à auxiliaires a trouvé sa place sur le grillage qui sépare l'école maternelle de l'école primaire. Ainsi Shayna, Julie et Théo, élèves de primaire, ont pu traverser la cour et venir découvrir ce drôle de chalet. Déjà bien sensibilisés à la question

de la biodiversité grâce aux ateliers de jardinage auxquels ils participent régulièrement, ils ont pu nous expliquer que ces maisons en bois étaient très importantes car « grâce à elles, il y a des insectes auxiliaires dans le jardin de notre école et qu'ils débarrassent de tous les nuisibles qu'on peut trouver dans un jardin comme des pucerons ». Ces actions combinées permettent ainsi un parfait équilibre de l'écosystème. Les voilà donc rassurés quant à l'avenir de leurs pieds de tomates et autres plantes aromatiques ou fleurs !

AU RECYCLAGE AUSSI, LES MASQUES USAGÉS

À l'initiative du service Environnement de la Ville, 20 containers en carton recyclable pour masques usagés sont désormais à la disposition des Malouins dans les lieux publics (l'hôtel de ville, mairies annexes de Saint-Servan et Paramé, espace Bougainville, gare, Office de tourisme, Médiathèque, Maison de la famille, Centre Allende, Port de Plaisance des Sablons, les écoles, certains commerces...). La durée de cette expérimentation sera fonction du remplissage des containers. *masques chirurgicaux, FFP2, FFP3, masques en tissu

3 OCTOBRE

Balade Chlorophylle. Départ place Bouvet à 9 h 30. 3 h de balade. Pause-café esplanade Saint-Pierre, intra-muros

VERTE MA VILLE !

Saint-Malo, ville la plus verte de Bretagne, parmi les destinations les plus populaires ! Source : HomeToGo, Avril 2021.

L'ENVIRONNEMENT A TELLEMENT À NOUS APPRENDRE !

La ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération vous donnent rendez-vous désormais tous les mois pour vous faire découvrir la richesse et la diversité de l'environnement local et faire le point sur le développement durable. Sous forme d'ateliers participatifs et créatifs, de balades ou de sorties, ces rencontres sont animées par les acteurs du territoire.

Les rendez-vous qui vont ponctuer votre été vont vous transporter dans des univers particulièrement variés. Alors que l'accent sera mis sur le monde fascinant des oiseaux et notamment sur le goéland bien connu des Malouins, grâce aux interventions de la LPO (le samedi 24) et sur la flore de la forêt domaniale du Mesnil (le samedi 31) avec le naturaliste et botaniste Gaël Lechapt au mois de juillet, c'est l'énigmatique chauve-souris qui sera mise à l'honneur au mois d'août (le samedi 21). Moins exotique mais tout aussi attrayante, la digue du Sillon fera, quant à elle, l'objet d'une grande balade guidée le samedi 18 septembre : y seront alors évoquées toutes les problématiques rencontrées par cet élément du patrimoine malouin. C'est par cette promenade commentée que débutera la Semaine Européenne du développement durable dont le programme malouin sera dévoilé au courant de l'été. Tous ces rendez-vous mensuels de la transition écologique sont gratuits mais nécessitent toutefois une inscription au préalable.

Programme à retrouver sur : www.saint-malo.fr ou www.saint-malo-agglomeration.fr
 Réservations des balades commentées au 02 99 21 53 45



MALOMAG #30

Environnement

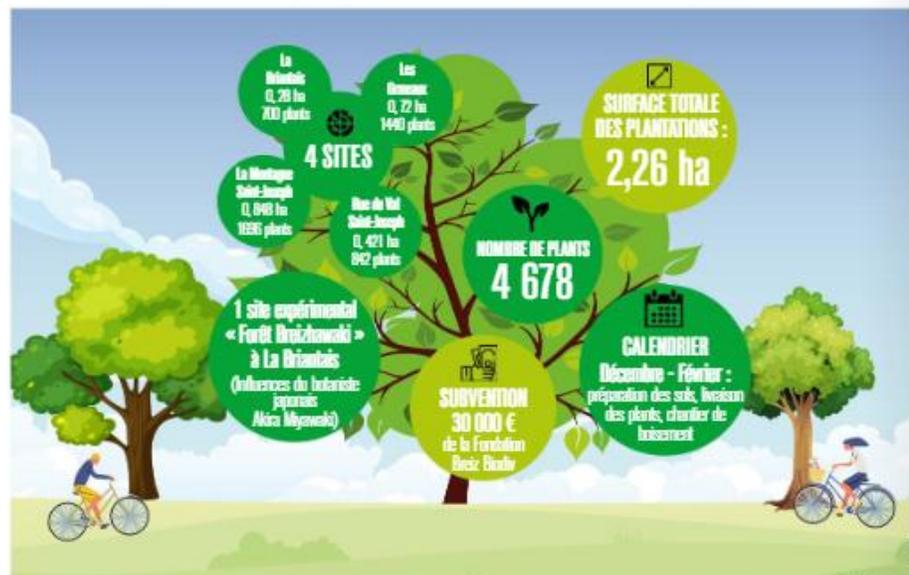
Plan de végétalisation, suite

QUATRE FORÊTS URBAINES EN CRÉATION

Parallèlement à son opération "un jardin, un arbre" au bénéfice des espaces privés, la municipalité poursuit son action en matière de végétalisation et de biodiversité sur la commune. Vient ainsi d'être entérinée une convention de partenariat avec la Fondation BREIZH BIODIV qui vise à la création de 4 forêts urbaines. L'ONF accompagne également le projet (conception, choix des essences et suivi de chantier) sur les 4 sites retenus : les Ormeaux, la rue du val Saint-Joseph, la montagne Saint-Joseph et la Briantais. Sur ce dernier site, une reforestation façon Miyawaki, déclinée en "Breizhawaki" au regard des caractéristiques régionales,

consistera en une plantation très dense d'essences différentes (2500 plants/ha) pour accélérer les successions végétales et parvenir très rapidement à un écosystème fonctionnel.

Créer de nouveaux réservoirs de biodiversité, des îlots de fraîcheur, diversifier les essences végétales, éduquer la population à l'environnement sont quelques-uns des buts avoués. Les plantations débuteront mi-décembre et des panneaux pédagogiques seront installés à destination du public aux fins d'identifier les différentes essences. ■



“UN JARDIN, UN ARBRE” : SAVEZ-VOUS PLANTER CHEZ VOUS ?

2000 plants distribués aux particuliers malouins en 2021, 1000 nouveaux plants ce 3 décembre (essentiellement petits et grands fruitiers), l'opération va perdurer alors n'hésitez plus : prochaines inscriptions en juin. Pour toutes questions, merci d'adresser un courriel à : unjardinunarbre@saint-malo.fr ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vos prochains rendez-vous sur saint-malo.fr



10 RUCHES PRÈS DE LA BRIANTAIS : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PÉDAGOGIE

En cohérence avec son plan biodiversité, la Ville va autoriser l'implantation de 10 ruches sur le site du Grand Domaine. Deux apiculteurs amateurs malouins, Jean-Pierre Charles et Loïk de Laforest, y installeront cinq ruches chacun après la période d'hivernage mi-mars. Une expérimentation qui vise à protéger ces pollinisateurs et à sensibiliser la population à leur importance. ■

MALOMAG #31 Mars-Mai 23, un Label ?

Biodiversité : des éco-gestes, est-ce assez ?

Plan de sobriété énergétique

« NOUS Y SOMMES DÉJÀ ENGAGÉS »

Depuis un an, la recherche d'économies d'énergies est un axe fort de l'action municipale. Une nécessité qui va s'intensifier. Le maire explique...

Ce Plan de sobriété, pourquoi s'impose-t-il aujourd'hui ? L'actualité l'a rappelé : sécheresse, canicule, crise énergétique sans précédent... En 2023, notre facture énergie passera à 2,9 M €, pour 900 000 € l'an passé. Tous les coûts ont augmenté : carburants multipliés par 1,8 (2020-2022), électricité x 3 (2022-2023), gaz x 2 (2021-2023). Les objectifs nationaux, également, l'exigent : en 2030, il faudra avoir réduit de 40 % notre production de gaz à effet de serre, de 20 % notre consommation d'énergie, et atteint 32 % d'énergies renouvelables. Il nous faut donc agir, davantage, même si nous avons déjà fait beaucoup : la preuve en est que nous avons des points d'avance dans la nouvelle démarche globale nommée CITERGIE, co-portée par la Ville et l'Agglo.

Qu'avons-nous déjà obtenu et qu'apporte-t-elle de plus ?

Déjà, je crois que l'on peut parler de l'adhésion des Malouins aux mesures de restriction, pour le bien de la planète et la biodiversité. On constate très peu de remontées négatives, par exemple, aux réductions d'éclairage public, coupé de 1 h 30 à 5 h 30, supprimé sur des axes routiers (hors carrefours et traversées, Général de Gaulle/Maréchal Juin). Avec la réduction des illuminations, la Ville a déjà 35 % de consommation en moins ! En parallèle, on continue à passer en leds nos 10 000 lanternes et à déployer des horloges pour aboutir à une gestion différenciée des secteurs, selon les usages réels de la population.

Dans les bâtiments publics aussi, des efforts ont été réalisés, les températures baissées : de 20,5°, les foyers logements sont

passés à 19°, les salles de sport à 15°, le reste du patrimoine à 20° en confort et à 19° en nuit. Au-delà de ces gestes techniques, pratiques comme la suppression des douches de plage ou des fontaines décoratives, c'est tout un programme de management et de labellisation dans lequel nous sommes engagés.

CITERGIE donc, est-ce un programme, un label, un accompagnement ?

Pour nous, c'est tout cela, et un objectif, qui a nécessité des moyens, notamment de recruter un chargé de mission Transition énergétique et de travailler avec lui pour quantifier la situation de la Ville et de l'Agglo, dresser un bilan et des perspectives, établir un plan d'actions... CITERGIE est une réflexion globale, transversale à tous les domaines de l'action communale et intercommunale, et un programme précis de progrès. C'est aussi un label, qui va jusqu'à 5 étoiles, qui reconnaît les efforts entrepris et nous engage à mieux faire. Quand je dis nous, c'est la Ville, l'Agglo, mais aussi chaque citoyen. ■



© Adèle Stock

Environnement

BIODIVERSITÉ TOUS SUR LE PONT !



Le 27 janvier dernier, à La Briantais, deux classes de CP ont participé à la plantation d'une centaine de plants avec l'aide d'élus, de l'Office national des forêts, d'agents municipaux des Espaces Verts et du Développement durable.



Plantation de forêts urbaines à La Briantais, rue du Vol Saint-Joseph, Montaigne Saint-Joseph (décembre - janvier)

Pour préserver la biodiversité et la restaurer, nous pouvons tous agir. Disponibles sur saint-malo.fr, des fiches nous accompagnent dans l'adoption des éco-gestes.



Végétalisation du Plateau des Anglais, et étude de la création du pont Pierre Semard (2023)

Il en existe pour les services municipaux, les entreprises, les commerçants, les citoyens... Ces fiches font partie du Plan biodiversité élaboré par la Ville et présenté aux élus lors du Conseil municipal du 9 février 2023. Des fiches de bonnes pratiques qui rappellent pourquoi il faut éteindre l'éclairage des publicités, enseignes et bâtiments la nuit, ou l'intérêt pour les entreprises de poser des nichoirs et hôtels à insectes... « La réalisation d'un parking perméable au lieu d'un bitume, la plantation d'espèces locales dans les jardins

des Malouins font partie des actions préconisées dans ces fiches, explique Calypso Racine, chargée de mission biodiversité pour la Ville. Quand on sait que la zone urbaine est artificialisée à 60 %, que les parcs et jardins privés représentent 14 % de cette surface urbaine, on voit bien que chacun a un rôle à jouer. » Celui de la mairie est majeur : l'opération "Un jardin, un arbre", la plantation de milliers d'arbres dans l'espace public, la sensibilisation des Malouins via les Rendez-vous de la transition écologique... sont quelques exemples de ce qui est mis en place. Onze fiches pour "une ville nature et apaisée" fléchent les actions à engager par les services et les habitants en



Désimperméabilisation des pieds d'arbres du boulevard de Rochebonne (2023/2024)

Le Plan biodiversité établit un diagnostic de la biodiversité malouine et détermine des objectifs pour la préserver et la restaurer. C'est un document stratégique. Pour atteindre en partie ces objectifs, des actions possibles à court, moyen et long terme sont déclinées en 12 thématiques dans un document opérationnel : le Plan de végétalisation (consultable sur saint-malo.fr).



Montaigne Saint-Joseph, en décembre : naissance d'une forêt urbaine...



Restauration écologique du parc du You Garni et de son cours d'eau (2023)

MALOMAG #32 Juin-Aout 23, Dossier Eau ?

L'EAU : RARE ET PRÉCIEUSE SUR LE PAYS MALOUIN

« L'eau c'est la vie !
À nous de préserver collectivement ce bien commun ! »

EXISTE-T-IL UN « PLAN EAU » DE LA VILLE ?

La mise en place d'un plan de sobriété « Eau » à la Ville de Saint-Malo constitue l'un des 34 engagements du Plan d'actions récemment approuvé par le Conseil Municipal (13 avril 2023) en vue de l'obtention du label « Climat - Air - Énergie ». Le futur plan « Eau » de la Ville mettra l'accent sur l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et de cuves enterrées sur les bâtiments publics. Depuis quelques années déjà, il existe une vraie dynamique de recherches d'économies. Avec l'accord de la RME, la Ville exploite ainsi les relevés radio de ses compteurs sans attendre la réception des factures pour connaître les consommations. Dès le début de la sécheresse 2022, la Ville a pris la décision de ne pas remettre en service les douches de plage et les fontaines d'ornement. La réflexion s'est engagée cette année sur un réaménagement des espaces verts pour favoriser un entretien plus économique en eau. Première concrétisation, les suspensions fleuries ne seront pas remises en place.



© Vincent Guérin

QUELLES SONT LES PISTES D'ÉCONOMIE POUR L'AVENIR ?

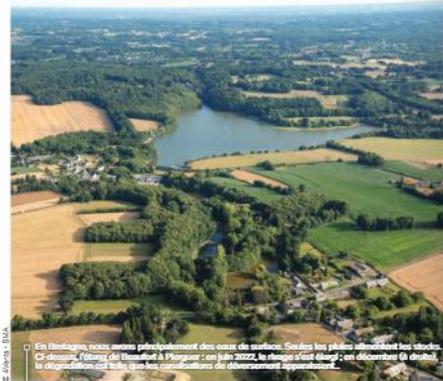
Pour réduire le risque de pénurie, la ville veut optimiser l'exploitation du réseau public de distribution avec pour objectif prioritaire de minimiser les pertes en eau de son réseau. Cette action passe par l'entretien et le renouvellement de son patrimoine. Depuis 11 ans, la RME renouvelle chaque année plus de 2% du linéaire de son réseau et des branchements, un taux très supérieur à la moyenne nationale (0,44% en 2020). Pour un montant annuel entre 1,5 et 2M€, ces travaux permettent de préserver la qualité de l'eau distribuée et de réduire les pertes en ligne. À plus long terme, nous explorons plusieurs pistes afin d'éviter tout risque de pénurie (cf. encadré p.13).

COMMENT SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES CONSOMMATEURS ?

Associée à nos partenaires historiques (Saint-Malo Agglomération, Syndicats Eau du Pays de Saint-Malo et Eaux de Beaufort), la ville a incité dès 2022 les consommateurs à mieux maîtriser leur consommation via de multiples canaux de communications. Particuliers, administrations ou entreprises... À chacun de s'impliquer pour changer ses comportements et investir dans des équipements plus économes en eau.

Guillaume PERRIN,
adjoint au Maire et président de la RME
(Régie Malouine de l'Eau)

Dossier : L'eau : une ressource précieuse, préservons-la !



© Photos : 1504

En Bretagne, nous avons principalement des eaux de surface. C'est dans les périodes sèches que les sécheresses, comme celle de Beaufort à Plogonez en juin 2022, le temps d'être élargi, ont dénoté la dégradation des sols (que les consommations de développement aggravent).

LE TERRITOIRE MALOUIN

« Anticiper l'avenir et les conséquences du réchauffement climatique, c'est être conscient qu'à l'horizon 2030, le territoire géré par le syndicat risque un déficit de 3 millions de m³ d'eau potable. »

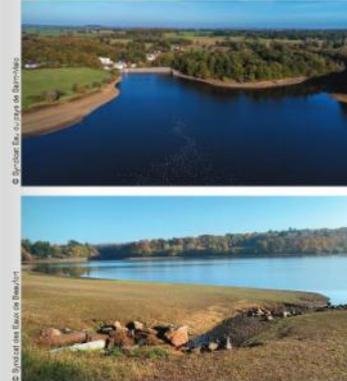
ANTICIPER L'AVENIR AVANT QUE...

Face à des besoins en eau potable toujours croissants, les cinq collectivités adhérentes au Syndicat Mixte Eau du Pays de Saint-Malo s'appuient aujourd'hui sur la production des usines de Bois Joli, Beaufort, Landal et importent de l'eau des Côtes d'Armor. Oui, mais demain ? La question est légitime car si l'on sait faire face à nos besoins en eau en "période normale", y compris lors des pics touristiques, les effets du réchauffement climatique sont bel et bien là et aggravent inéluctablement la situation. « Côté réchauffement climatique, on tend vers le scénario du pire. Et le pire pour notre territoire serait la succession de 2 années sèches. Le problème, ce sont nos ressources annuelles car nous n'avons pas, à proprement parler, de nappe phréatique » explique Franck-Olivier Henry, directeur du syndicat mixte.

Hormis les scénarios à moyen ou long terme pour trouver de nouvelles ressources (c-à-dire, le 1^{er} geste doit donc venir du particulier. « Chaque consommateur doit impérativement se sentir concerné », insiste Jean-François Richeux, président du syndicat. « On estime à 30% la part d'économie possible pour le particulier, à condition d'adopter les bons gestes : on passe moins de temps sous la douche, on réduit son débit (robinets et WC), on installe un chauffe-eau plus proche de sa douche... ». Autant d'apparences contraintes qui deviendront un jour des évidences. ■

« Le pire pour notre territoire serait la succession de 2 années sèches »

« Chaque consommateur doit impérativement se sentir concerné »



© Syndicat Eau du Pays de Saint-Malo

© Syndicat Eau du Pays de Saint-Malo

5 PISTES D'AVENIR POUR SÉCURISER LA RESSOURCE

- Augmentation du volume importé depuis les Côtes d'Armor et acheté au Syndicat Mixte "Arguenon - Penhélène" (SMAF).
- Création d'une prise d'eau en France fluviale qui viendrait alimenter les barrages de Mireloup et Beaufort.
- Réalisation d'une partie des eaux rejetées par la station d'épuration de Saint-Malo qui seraient traitées et renvoyées vers les barrages.
- Construction d'une unité de désalésation de l'eau de mer.
- La réhausse de 3 mètres du barrage de Beaufort, ce qui ferait doubler la capacité de retenue de 1,3 million de m³ à 2,6 millions de m³.

9 millions
les m³ consommés par le Pays de Saint-Malo, dont 6,5 M pour l'Agglo

30%
la part d'économie possible pour le particulier

QUID DE LA QUALITÉ DE L'EAU EN PAYS DE SAINT-MALO ? LE SYNDICAT RÉPOND :

- Des contrôles des paramètres qualité sont effectués en continu sur les usines de production.
- L'eau des réseaux publics de distribution est le produit alimentaire le plus contrôlé en France.
- Il ne faut pas hésiter à boire de l'eau du robinet. Le goût de chlore est dissipé dans l'eau quand on prend soin de la laisser s'aérer dans une carafe avant consommation.



Illustration : © France 35

MALOMAG #32 Juin-Aout 23, Dossier Eau ?

Dossier : L'eau : une ressource précieuse, préservons-la !



M / MaloMag / n° 32

Dossier : L'eau : une ressource précieuse, préservons-la !

Tous concernés...

DES ACTIONS, DES PISTES, DES ÉVIDENCES

RÉGIE MALOUINE DE L'EAU

LA RECHERCHE DES FUITES : DEPUIS 2022, 150 000 M³ ÉCONOMISÉS

Pour intensifier les recherches, la RME a sectorisé la ville en 30 zones, associées à 30 débitmètres, ce qui permet une intervention plus rapide en cas d'écoulement anormal. Elle a également installé des précalcsateurs de fuites (une cinquantaine aujourd'hui, une centaine prévue en 2024) et dédié un poste à temps plein à cette activité. « Les résultats obtenus sont déjà remarquables, explique Jocelyn Pierrat, directeur de la RME, passage en 2022 de 88 à 92% de rendement* de réseau, ce qui a permis de puiser 150 000 m³ de moins dans la ressource qu'en 2021 et 2020 et presque 200 000 m³ de moins qu'en 2019 et 2018 (soit 15 à 20 jours de consommation de la ville de Saint-Malo). La progression au-delà sera difficile. Un objectif de 95 % de rendement permettrait néanmoins d'économiser encore 80 à 90 000 m³ sur douze mois ».

* Rapport entre le volume consommé et le volume introduit dans le réseau

320 KM DE RÉSEAUX À ENTREtenir

Chaque année, la RME renouvelle plus de 2 % du linéaire de son réseau (canalisations et branchements), ce qui représente un budget annuel d'investissement de 1,5 à 2 millions d'euros. La durée de vie d'une canalisation est d'environ 60 ans, mais parfois, à cause de la nature du sol ou de la qualité des matériaux d'origine, cette durée de vie est moindre. C'est ainsi qu'à partir de l'autonomie, 7 km de canalisations datant de 1980 seront entièrement renouvelés entre Quiesmer et La Croix Désillés, soit 6 mois de travaux - en grande partie de nuit (projet dans notre MaloMag de septembre).



Cette nouvelle tranchée d'entretien et de renouvellement, le pavage du réseau est aujourd'hui de 92 %.

© Marie-Claire

Je tiens avant tout à vous remercier de votre visite et de l'intérêt que vous portez à nos services quant à leur implication dans la classe aux filles !

Je vous en prie !

Comme vous le savez en tant que citoyens, nous pouvons tous un jour ou l'autre être confrontés à ce problème !

À qui le dites vous !

Une plomberie mal assurée ou un robinet réfractaire ...

Et Paf ! C'est le drame assuré !

Oh là là ! si vous saviez !

c'est pourquoi en regard aux vieux salaises, je vous conseille Mielme de changer cette couche et celle sans tarder !

M / MaloMag / n° 32

UNE TARIFICATION PROGRESSIVE, POUR INCITER AUX ÉCONOMIES

Depuis des années, la RME pratique une tarification progressive. L'inflation importante de 2022 s'est répercutée sur les coûts de production de l'eau potable et sur les coûts d'entretien et de renouvellement du réseau de distribution. Les élus malouins ont fait le choix d'en atténuer autant que possible les effets sur les prix de vente d'eau en passant de deux tranches en 2022 (0-200 m³/ $>$ 200 m³) à quatre en 2023 (0-120 m³/121-200 m³/201-1000 m³/ $>$ 1000 m³). Ce choix politique permet de limiter l'augmentation subie par les petits consommateurs tout en incitant aux économies.

VILLE ET AGGLO, À FOND SUR LES RÉSEAUX...

SÉPARER LES RÉSEAUX, POUR RÉCUPÉRER L'EAU PLUVIALE... ENVISAGER LA "REUSE" DES EAUX USEES

« La ville de Saint-Malo a encore 121 km de réseau unitaire où eaux pluviales et usées sont mélangées. À chaque aménagement de voirie, on en profite donc pour séparer ces réseaux et renvoyer les eaux pluviales vers les cours d'eau naturels », détaille Nolwenn Konrad, directrice adjointe des cycles de l'eau à Saint-Malo Agglomération. Pour l'agglo, le but est de tendre à la récupération de ces eaux pluviales pour l'arrosage des espaces publics tandis que le particulier doit songer aux récupérateurs d'eau. Pour la réutilisation des eaux usées ("reuse"), le sujet doit être envisagé sous des aspects réglementaires exigeants et soumis à des

normes sanitaires très strictes, sans oublier les problèmes de stockage et de transport. Pour ce faire, l'amélioration de la qualité des branchements est au cœur des ambitions car beaucoup d'assainissements non collectifs (fossez septiques) sont peu efficaces. « En période de sécheresse, le prélèvement dans le Routhouan n'est pas un sujet puisque les prélèvements en cours sont interdits en période de sécheresse. Valorisation des eaux pluviales et des eaux à la sortie des stations d'épuration vont de pair avec la limitation de la consommation, ce qui concerne tout un chacun », insiste Nolwenn Konrad.

ET NOUS, ON FAIT QUOI ?

ON S'INFORME...

Réduire sa consommation d'eau potable, on peut le faire ! La preuve ? Incitée à économiser l'eau en épisode de sécheresse, pendant l'hiver dernier, la population a d'ailleurs même réduit sa consommation de 30 % - un effort qu'il serait utile de mener tout au long de l'année. Le 30 juin, un atelier organisé dans le cadre des rendez-vous de la transition écologique (par la Ville et l'agglo), animé par le Syndicat des Eaux de Beaufort, permettra de faire le plein de conseils pour détecter une fuite, adapter ses usages, adopter les gestes qui réduisent la consommation... et la facture !

Vendredi 30 juin, 18 h 30, salle Jean Mangoné (face mairie) à Saint-Coumb. Gratuit. Inscriptions et tous les RDV sur saint-malo.fr

ON ADOPTE LES BONS GESTES, ET ON S'ÉQUIPE !



LES SOLUTIONS

Je m'investis : mes installations pour éviter les fuites (robinets, chasses d'eau) 1

Je vérifie de préférence l'état de mon robinet et de mon chasse d'eau 2

Je prends des douches plutôt que des bains 3

Je veille à bien fermer la chasse de la toilette (4 minutes maximum) 4

Je m'investis : mes installations pour éviter les fuites (robinets, chasses d'eau) 5

Je vérifie de préférence l'état de mon robinet et de mon chasse d'eau 6

Je prends des douches plutôt que des bains 7

JE M'ÉQUIPE

1 Réducteur de pression : Si la pression de réseau est supérieure à 2,5 bars, installez ce dispositif. Il permet de réduire la consommation.

2 Chasse d'eau de 3/6 l : Permet un gain de 5 à 8 m³.

3 Réducteur de débit pour douche : à positionner entre le robinet et le flexible, permet de réduire le débit à 8-10 l/min au lieu de 15-20 l/min.

4 Éliminateur des excréments : Disposés sur les rebords de la cuisine (2,5 l/min) ou de la salle de bain (3,5 l/min), ils évitent le débit d'eau sans partie de contact.

5 Cuvette de récupération d'eau : Installée dans le jardin, elle permet de récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes.

15

Reportage BIODIVERSITE ÉTÉ 2023



BIODIVERSITÉ ET NATURE EN VILLE SAINT-MALO TRACE LA ROUTE

Contractualisées par le Plan de végétalisation et le Plan biodiversité votés en février 2023, les actions pour un avenir responsable et durable continuent de fleurir sur le territoire malouin.



Des abeilles pour la pollinisation

Trois ruches vont se rapprocher des jardins solidaires des Ormeaux. Aujourd'hui un peu excentrées, elles pourront bénéficier d'un environnement favorable à l'activité des abeilles, à l'abri du vent. Leur déplacement est prévu avant le printemps. L'expérimentation lancée il y a quelques mois à la Bibrante se poursuit, avec 10 ruches installées.

Et de quatre !

Une quatrième forêt urbaine va être créée derrière le cimetière des Ormeaux. Adaptés aux sols et au climat actuel et à venir, les arbres seront plantés cet hiver, en collaboration avec l'Office national des forêts. Si l'accès aux forêts malouines n'est pas encore autorisé afin de laisser grandir les 4500 plants, la promenade en bordure est possible, agrémentée de panneaux pédagogiques.

mallo-agglo.fr

J'AGIS POUR MON ENVIRONNEMENT

Les écogestes, ça parle !

- Cet hiver, je ferme volets et rideaux la nuit pour conserver la chaleur du logement et je gagne en confort !
- Je réinstalle pas les radiateurs, je n'y fais pas sécher de linge pour une bonne circulation de l'air
- Je vérifie l'étanchéité des fenêtres et des portes
- J'installe quand c'est possible des thermostats programmables (= 15 % d'économie d'énergie pour se chauffer)
- Je baisse la température à 19°C (1°C en moins = 7 % d'économies et l'occasion d'utiliser mon pull moche de Noël !)
- Je m'équipe d'un thermomètre pour vérifier la température de mon logement.

Source : Ademe et Maison de l'habitat



E. FROUX

ON RECONSTITUE LE BOCAGE

Propriétaires de 50 hectares de terres agricoles en exploitation, Saint-Malo encourage la création de haies bocagères sur ces parcelles... et sur les autres ! Via le programme Smao-bocage porté par Saint-Malo Agglomération, 2,5 kilomètres de haies vont ainsi être plantés cet hiver, notamment à Rothéneuf, sur l'exploitation La Cagette Verte. L'intérêt d'une haie bocagère ? Elle lutte contre l'érosion, préserve la qualité des cours d'eau et des zones humides, abrite des auxiliaires protecteurs des cultures... « Nous souhaitons avoir les futures plantations près du littoral et au bord des bassins versants, explique Céline Roche, adjointe au Maire chargée de la Nature en ville et de l'écologie, là où l'impact des haies est optimum. »

mallo-agglo.fr

UN JARDIN, UN ARBRE, LA SUITE...

1300
Plants distribués le 25 novembre 2023

4 000
Pieds offerts aux Malouins en 3 éditions

RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Prochaine rencontre vendredi 26 janvier à 19 h, salle de quartier de l'Ilcobaby. Conférence "L'écocitoyen et l'homme" animée par l'association Al Lark Gratuit.

Inscriptions sur maillo-agglo.fr



E. FROUX

MALOMAG #34 Déc 23-Fév 24 Bio Diversité toujours en ville

UNE SEMAINE POUR SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

"Libérez la nature", top départ ! Du 22 au 28 avril, nous sommes tous invités à découvrir la biodiversité de notre ville et à devenir nous aussi acteurs de sa protection.

Quoi de mieux qu'une semaine festive pour éclairer les actions des plans de végétalisation et de biodiversité adoptés en 2023, pour valoriser ce que fait au quotidien, toute l'année, la Ville en faveur de la biodiversité et pour continuer à sensibiliser les Malouins ? « La mobilisation de tous est essentielle pour préserver la biodiversité et rendre notre commune plus écologique et durable, dit Céline Roche, adjointe en charge de l'environnement et de la nature en ville. Lors de la Semaine, la faune et la flore ordinaires seront mises en lumière, comme les actions à mener pour les protéger. » Animations, conférences, ateliers, sorties nature vont être organisés par les services municipaux pour tous les publics.



Illustration Claire Jambon

Un Marché aux Fleurs en plein élan

Le Marché aux Fleurs vendra célébrer cette riche Semaine à la Bibrante, autour du thème "l'arbre en ville". Un stand retracera les temps forts de cette semaine, mutualisé avec le stand des Espaces Verts de la Ville qui conseilera sur les plantations, la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et invasives, informera sur les activités du service. Samedi 27 de 14 h à 18 h, dimanche 28 de 10 h à 17 h 30. Entrée gratuite.

Programme complet à retrouver sur maillo-agglo.fr



Le Marché aux Fleurs rituel chaque année près de 80 exposants à La Bibrante.

UNE SEMAINE C'EST BIEN, TOUTE L'ANNÉE C'EST BIEN AUSSI !

LES FORÊTS URBAINES AU MENU DE LA BALADE CHLOROPHYLLE

Le rendez-vous est fixé au dimanche 26 mai à 9 h 30, parking Henri Barbus, 10 km à la découverte des nouveaux aménagements : forêts urbaines de la Montagne Saint-Joseph, plateau des Angles...

LE PRINTEMPS AU JARDIN

Échange de bons procédés : installer des nichoirs pour les mésanges, elles vous aideront à lutter contre les chenilles processionnaires, un fléau sur le plan sanitaire et sécuritaire (voir ci contre). Laissez des espaces en jachère, ils accueillent des pollinisateurs et des prédateurs d'insectes susceptibles d'occasionner des dégâts. Ne taillez pas les haies entre mi-mars et août, période de reproduction des espèces.

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À SAINT-MALO

Préparer son jardin, faire son potager. Samedi 15 avril à 14 h aux Jardins du Bignon, gratuit sur inscription (maillo-agglo.fr)

JE COMPOSTE, TU COMPOSTES, NOUS COMPOSTONS...

Des composteurs individuels gratuits pour les habitants du territoire : passer votre commande sur maillo-agglo.fr

UN JARDIN, UN ARBRE

Dès 4000 arbres offerts aux Malouins ! Réservez votre plant à partir du 1^{er} juin sur maillo-agglo.fr



E. FROUX

MALOMAG #35 Mars-Mai 24 Diversité, enfin en Campagne

FAUNE ET FLORE

de nos rues et de nos jardins :

**découvrons,
observons,
partageons !**

**Atlas participatif
de la biodiversité**

Quoi ?

Un inventaire intercommunal du patrimoine naturel local, porté par Saint-Malo Agglomération, et enrichi par les citoyens.

Pourquoi ?

Pour connaître les milieux et les espèces de notre territoire afin de les préserver et de les valoriser, en phase avec le plan biodiversité de la ville de Saint-Malo.

Comment ?

En invitant les citoyens à observer leur environnement et à remonter leurs observations, en appui du travail des collectivités et des spécialistes.

Saint-Malo, c'est...

42,5 % de zones rurales et



Réservoirs de biodiversité principaux :

La Briantais, la Varde, le Grand Bé

et secondaires :

16 grands parcs urbains
46 jardins, squares et espaces verts.
14 km de littoral qui longe en partie le milieu urbain.

2 MINUTES POUR COMPRENDRE

Que fait

la mairie ?

Adoption en 2023 d'un **Plan biodiversité** avec **36 actions**. Dont...

- Lancement d'inventaires avifaune et chiroptère en milieu urbain en 2024.
- Formation des agents aux enjeux de biodiversité (faune et flore).

La ville s'engage à mieux connaître la biodiversité des espaces publics mais elle a besoin des Malouins pour connaître celle des espaces privés.
La biodiversité n'a pas de frontière !



Que peuvent faire

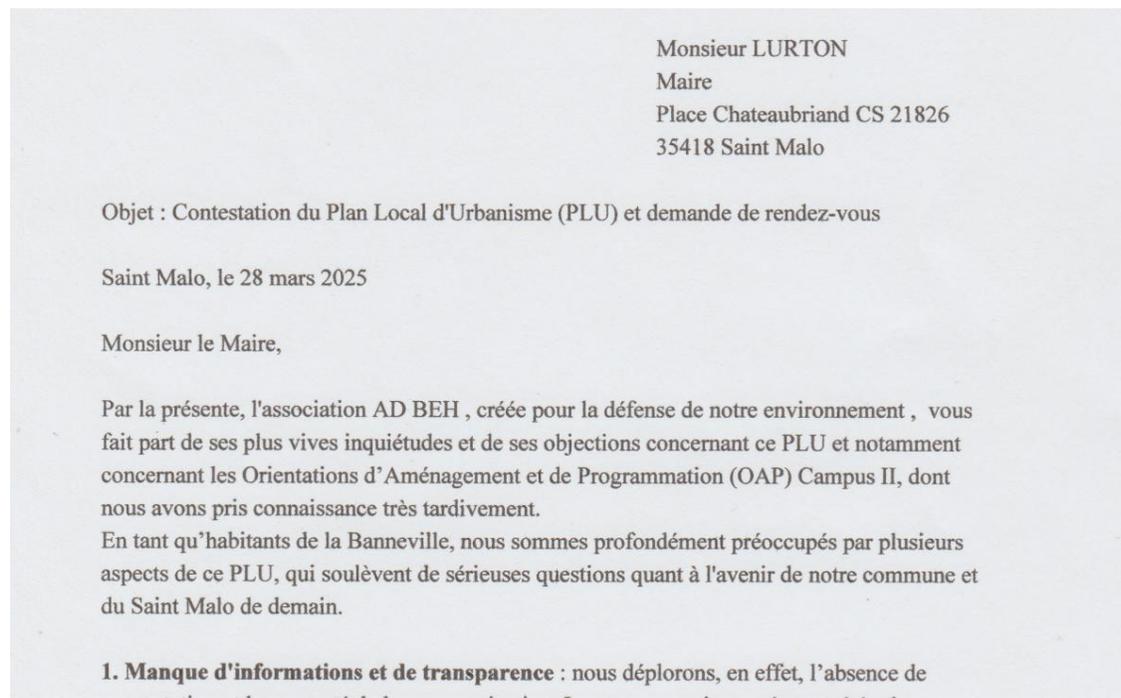
les Malouins ?

- Je me connecte sur le site Atlas (par-rance-mermade.fr)
- J'observe la faune et la flore, dans mon jardin, dans la rue, en balade.
- Je localise mon observation et j'entre le nom de l'espèce observée et le nombre d'individus.
- Je note les noms, caractéristiques, localisation des espèces observées.
- J'utilise si besoin l'aide à l'identification du site.



3. COMMUNICATION INSUFFISANTE

- Nombreux courriers adressés à la mairie et à l'urbanisme (le 1^{er} date du 14 janvier 2025),
- Réunion enfin obtenue à la mairie le 2 mai 2025, qui nous recommande de participer activement à l'enquête publique



COMMUNICATION INSUFFISANTE AVIS d'ENQUETE PUBLIQUE



Panneaux placés sur beaucoup de ronds points , difficile et dangereux pour les automobilistes de s'arrêter et de prendre connaissance du contenu de l'affiche.

**Pas de Panneau sur la Banneville
Pas d'informations dans les BAL**

Difficultés pour les personnes âgées loin des outils numériques et qui ont des difficultés à se déplacer d'avoir l'information